

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1814 - 9 mai 2003 - prix : 1 €

Le 13 mai
Montrons
la force
du monde
du travail

Retraites
Les mensonges
du
gouvernement

P. 4 et 5

L'Irak
entre les
tanks et
les trusts

P. 10

7, 8 et 9 juin
à Presles (Val-d'Oise)
LA FÊTE
DE LUTTE
OUVRIÈRE

P. 16

M 06189 - 1814 - F: 1,00 €



Éducation nationale
La grève se développe

p. 12 et 13

Sommaire

Retraites

- p 4 ■ Le mensonge des chiffres
- Perte de droits pour les chômeurs
- p 5 ■ Le 13 mai : préparer la riposte
- Une retraite complémentaire « spéciale PDG »

Tribune

- p 6 ■ Calculs du gouvernement, tactique syndicale et réponse des travailleurs

Leur société

- p 6 ■ Le procès Elf
- p 7 ■ Le Pen à la télé
- L'argent pour la recherche, pas pour les profits
- Hausse des impôts locaux à Maisons-Alfort

Dans le monde

- p 8 et 9 ■ L'Afrique s'enfoncé dans la misère
- Côte-d'Ivoire : une crise qui dure
- Israël-Palestine : "Une feuille de route pour aller où ?"
- Irak : entre tanks et rapines des trusts
- Grande-Bretagne : Blair désavoué
- Turquie : après le tremblement de terre

Enseignants

- p 12 et 13 ■ Succès de la journée du 6 mai

Dans les entreprises :

- p 14 ■ La Poste : les facteurs parisiens ont montré la voie
- Peugeot Poissy : scandale de l'intérim

Sans-papiers

- p 15 ■ Durée de rétention augmentée
- Des Kurdes en grève de la faim

La fête de LO

- p 16 ■ Début du programme artistique

LE CHÔMAGE S'ENVOLE

Le chômage a progressé de 1 % entre février et mars 2003, soit 24 500 chômeurs de plus. Le nombre officiel des chômeurs en France est désormais de 2 367 000 personnes. Cela représente officiellement 9,3 % de la population active. Mais à ce chiffre, il faut ajouter environ un demi-million de personnes qui, du fait qu'elles ont pu travailler 78 heures dans le mois (ce qui ne leur permet pas de vivre), ne sont pas décomptées dans le nombre total des chômeurs.

A l'exception d'une pause entre septembre et octobre 2002, la hausse du chômage a été permanente depuis novembre 2001. Mais elle s'accélère maintenant puisque

c'est la première fois qu'elle atteint 1 % en un mois, alors que ces derniers mois elle oscillait entre 0,6 et 0,8 %.

Les chômeurs de longue durée (inscrits à l'ANPE depuis au moins un an) voient leur nombre s'allonger plus rapidement : 1,3 %. L'ANPE en dénombre près de 700 000. Les jeunes ont aussi du mal à se faire embaucher (+1,1 %). En revanche, les chômeurs de très longue durée (plus de trois ans) verraient leur nombre diminuer (-0,7 % en un mois), mais peut-être sont-ils tout simplement sortis des statistiques. En tout cas, ceux que recense l'ANPE représentent 13,2 % du total.

La forte augmentation du chômage enregistrée en mars devrait se poursuivre. En effet les plans sociaux continuent de se multiplier (Air Lib 3 200 emplois, Alcatel 350 emplois,

Giat 3 750 emplois d'ici 2006, Alstom 600 emplois, Banque de France 2 637 emplois sur trois ans, etc.), ce qui ne peut qu'aggraver les mauvais chiffres du chômage. Et ne parlons pas des effets néfastes qu'auront les projets du gouvernement de non-remplacement de la moitié des fonctionnaires qui partiraient en retraite. Tout cela ne peut que peser dans le sens de la croissance du chômage.

Il y a de quoi se demander sur quelle planète habite le ministre des Affaires sociales, Fillon, qui prétendait, le jour même de la publication de ces mauvais chiffres, que « *le temps de l'espoir* » était revenu ! Le gouvernement dit compter sur une reprise de la croissance à la fin de l'année et Raffarin ne cesse de répéter qu'un point de croissance c'est

150 000 emplois. Mais pour résorber le nombre actuel de chômeurs selon la méthode Raffarin, il faudrait une croissance d'au moins... 20 % par an ! Un pourcentage qu'aucun économiste n'oserait prédire.

Pour s'attaquer sérieusement au chômage, il faudrait s'en prendre à ses responsables, le patronat, en commençant par interdire licenciements et plans sociaux. Le gouvernement, qui s'affiche ouvertement comme au service du grand patronat, cherche plutôt de ce point de vue à lui faciliter la tâche. Alors, pour faire revenir « *le temps de l'espoir* » dans le monde du travail, il faut plus que jamais préparer la lutte pour l'interdiction des licenciements.

J. F.

Surendettement, faillite civile MAIN BASSE SUR LES PAUVRES

Avec la montée du chômage, le blocage des salaires, le travail précaire, les situations de surendettement se sont multipliées pour atteindre 630 000 dossiers par an.

La solution envisagée par le gouvernement est de mettre au point une procédure de

« faillite civile », sur le modèle de ce qui se fait déjà en Alsace-Moselle, où une loi sur la faillite civile, héritée du droit allemand, existe depuis 1878 et a été conservée après 1918, quand ces régions sont revenues dans le giron de la France. De telles lois existent aussi aux Pays-Bas, en Angle-

terre et aux États-Unis.

Cette, loi baptisée déjà loi « Borloo », du nom de son initiateur, n'est pas vraiment un cadeau puisqu'elle consisterait à tout saisir à la famille surendettée. L'ensemble du patrimoine serait vendu. On ne lui laisserait que le strict minimum, c'est-à-dire quelques

meubles et la voiture, si elle est vraiment indispensable pour travailler.

Dans les cas de faillites d'entreprises, le ou les patrons ne sont pas touchés sur leurs fortunes personnelles. Voilà la différence avec un simple salarié, et voilà comment le gouvernement fait du social !

Fêtes de Lutte Ouvrière

● BOURGES

Samedi 17 mai

à partir de 15 heures

Salle Germinal

● MARSEILLE

Dimanche 18 mai

à partir de 11 h 30

Parc de Valabre à Gardanne

Navette de bus, gratuite, à partir de la gare routière Saint-Charles à Marseille

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE

B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron

153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL et VILLE :

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE

.....

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE -

LUTTE DE CLASSE, pour une durée de

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :

par chèque bancaire ou postal à l'ordre

de LUTTE OUVRIÈRE,

par virement postal à LUTTE

OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins
d'entreprise du 5 mai 2003

FAIRE DU 13 MAI UNE DÉMONSTRATION DE FORCE DU MONDE DU TRAVAIL

■ Cette semaine, le ministre du Travail Fillon présente au gouvernement ce qu'il appelle la « réforme des retraites ». Cette prétendue réforme est une attaque grave contre les retraités d'aujourd'hui et de demain, c'est-à-dire contre tous les salariés. Chirac et Raffarin veulent imposer au public ce que Balladur avait imposé au privé, 40 ans de cotisation, puis ils voudraient imposer 42 ans pour tous.

Dans une société rationnelle et humaine où les fruits du progrès sont répartis entre tous, le progrès de la productivité devrait conduire à un raccourcissement de la durée du travail. Dans cette organisation sociale pourrie, plus la productivité augmente du fait de l'aggravation du rythme de travail et des cadences, moins les travailleurs en profitent. Les fruits de la productivité sont empochés exclusivement par le grand patronat, par la classe riche.

Les artisans de ces attaques savent que, dans bien des secteurs, on ne peut pas allonger la durée du travail. Dans les grandes entreprises de l'automobile par exemple, les patrons eux-mêmes cherchent à se débarrasser, par le biais des préretraites, de leurs travailleurs les plus usés. Et ceux qui sont victimes de plans de licenciements à un âge où ils ne peuvent plus retrouver de travail n'auront pas le nombre d'annuités pour toucher une retraite pleine.

Mais c'est justement le but de l'opération ! Faire cotiser plus longtemps pour une retraite plus réduite. Abaisser les salaires et diminuer les retraites, ce sont deux façons complémentaires pour le grand patronat et le gouvernement d'abaisser la part

du monde du travail dans le revenu national.

Les gens qui nous gouvernent prétendent que la lutte des classes n'existe pas. Mais comment appeler autrement ce qu'ils font aux travailleurs ? Comment appeler autrement le déremboursement d'un grand nombre de médicaments, alors que le gouvernement sait parfaitement qu'il pousse des centaines de milliers de personnes aux revenus les plus modestes à ne plus se soigner correctement ?

La réduction des effectifs dans les services publics est encore une attaque contre les salariés, et doublement. D'abord parce que moins d'infirmières, moins d'enseignants, moins d'agents des transports publics, moins de facteurs, cela dégradera encore plus la qualité des services publics. Mais aussi parce que réduire les effectifs des services publics, c'est aggraver le chômage à un moment où le patronat procède à tour de bras à des licenciements collectifs, où des villes et des régions entières se transforment en zones sinistrées.

L'État, qui se refuse à empêcher les grandes entreprises de procéder à ces licenciements, devrait au moins créer lui-même des emplois. Mais l'État-patron, au contraire, en supprime.

Tous les travailleurs ont pu constater comment leur sort se dégrade au

fil des ans. Cette dégradation est catastrophique dans certaines régions où les fermetures d'entreprises plongent une partie de la population dans la pauvreté.

Les attaques ont beau être diverses, tout dépend du rapport de forces global entre le patronat et le gouvernement, d'un côté, et l'ensemble du monde du travail, de l'autre. Nous ne pouvons pas laisser notre sort se dégrader. Les enseignants qui ne l'acceptent pas et qui le font savoir par des grèves et des manifestations ont raison et montrent la voie.

Les confédérations syndicales appellent à une journée de grève et de manifestations le 13 mai. Même si elles le font avec des préoccupations de boutique en commençant à brader certains des intérêts essentiels des travailleurs, il est vital que la journée du 13 mai soit massivement suivie. Car si le succès de la journée est vraiment perceptible par tous, il pourra convaincre qu'il faut aller au-delà des journées d'action symboliques.

Si une partie des travailleurs mis en mouvement le 13 mai continuaient le lendemain, ce serait une pression sur les confédérations pour qu'elles continuent. Et, pour le patronat et le gouvernement, ce serait le signe que quelque chose est en train de changer dans le monde du travail.

Arlette LAGUILLER

Réunion publique avec ARLETTE LAGUILLER

STRASBOURG

**Mercredi 14 mai à 20 heures
Palais des Congrès, place de Bordeaux**

LE GRAND MENSONGE DES CHIFFRES

Propagande et mensonges ne connaissent pas de cesse, invoquant de prétendues « nécessités économiques » qui rendraient « impossible » l'alignement des retraites par le haut et non par le bas. Le maître mot du Medef, comme du gouvernement, serait le prétendu « choc démographique ». Comme, prétendent-ils, la population va vieillir dans les années à venir, si l'on conserve la même durée de cotisations pour pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein, il y aura de moins en moins d'actifs pour cotiser pour des retraités qui, eux, seront de plus en plus nombreux.

Présenté de cette manière, cela semble relever du bon

sens. Sauf que cette argumentation est tout à fait tendancieuse.

Selon les spécialistes de la question, et pour autant qu'on puisse savoir ce qui se passera dans 37 ans, en 2040 il y aurait deux inactifs (retraités ou jeunes) pour un actif, contre 1,6 inactif pour un actif aujourd'hui.

Cette évolution, étalée sur quarante ans, serait-elle catastrophique ? Pas du tout. Mais pour la faire apparaître comme telle, on utilise un tour de passe-passe, en escamotant certains facteurs... et pas des moindres.

Ce sont certes les travailleurs actifs qui produisent les richesses sociales, qui permettent à la collectivité de disposer des moyens d'existence. On voudrait nous faire croire que la capacité des actifs à assurer une retraite correcte aux vieux travailleurs ne

dépend que du rapport numérique entre actifs et retraités.

C'est passer sous silence d'une part que les richesses produites croissent d'année en année (par l'augmentation de la productivité). D'autre part et surtout, c'est omettre le fait que les retraités ne sont pas les seuls à vivre sur ce gâteau sans travailler. Il y a aussi et d'abord les capitalistes, qui en prélèvent une part de plus en plus lourde : 30 % il y a vingt ans, 40 % aujourd'hui, selon les chiffres officiels.

En raisonnant sur les niveaux actuels de retraites, le financement des futurs retraités supposerait d'y consacrer des gains annuels de productivité de 0,56 % par an d'ici 2040. Or, même en période basse, la productivité augmente au minimum de 1,5 à 2 % par an. Il y a donc largement non seule-



ment de quoi préserver les retraites, mais aussi de quoi augmenter les salaires !

Et cela, sans même compter les sommes faramineuses prélevées aujourd'hui par la bourgeoisie, et le gâchis que représente l'existence d'un chômage massif et permanent.

Le scénario du Medef et du gouvernement est tout autre. En fait, ils considèrent que l'intégralité des gains de productivité à venir doit revenir à la bourgeoisie

et exclusivement à elle. Du coup, la part laissée aux salariés (actifs et inactifs) est fixée une fois pour toutes, et si à l'intérieur de cette part on donne un peu plus aux uns, c'est forcément au détriment des autres.

Le discours alarmiste sur la démographie et les retraites est un rideau de fumée destiné à masquer la volonté de la bourgeoisie d'accaparer une part toujours plus grande de la richesse.

Jean RAYNARD

COMMENT LES CHÔMEURS PEUVENT PERDRE LEURS DROITS À LA RETRAITE

Aujourd'hui, avant même la mise en application des nouvelles mesures restrictives que le gouvernement compte imposer sur les retraites, les chômeurs subissent sur le montant de leur retraite les conséquences du chômage.

Le principe existant jusqu'à maintenant (et il peut être revu à la baisse, comme cela a déjà été fait dans le passé) est que seules les périodes de chômage indemnisées sont assimilées à des périodes de travail et permettent au chômeur de ne pas subir de conséquences directes sur sa pension en ce qui concerne le nombre d'annuités requises.

Mais les périodes de chômage, de toute façon, ont des conséquences indirectes sur le calcul de la future pension de retraite, car ces périodes, comme tous les revenus de remplacement, sont neutralisées dans le calcul de la retraite. Or, lorsqu'il faudra calculer la retraite sur les 25 meilleures années, à partir de 2008, les fortes périodes de chômage tout au long de la

vie entraîneront mécaniquement la prise en compte d'années où le salaire était de plus en plus bas, et feront donc baisser le montant des pensions.

En revanche la règle en ce qui concerne le calcul des annuités et le montant des pensions complémentaires touche de plein fouet les chômeurs les plus fragilisés. En effet, être indemnisé dans le langage officiel, veut dire toucher l'allocation Assedic ou l'allocation spécifique de solidarité, l'ASS (ou également bien sûr les préretraites ou congés de conversion). Le RMI n'est pas assimilé à une indemnité mais à un secours. En conséquence les quelque un million de RMIstes sont privés de tout droit à la retraite, générale et complémentaire, pendant toute la durée où ils resteront au RMI. C'est dramatique car ceux qui en arrivent là y restent souvent longtemps et se retrouvent donc doublement sanctionnés, pour le présent et pour l'avenir. Et il y a des centaines de milliers d'autres chômeurs qui n'ont ni le

RMI, ni même l'ASS, car ayant des ressources familiales « trop élevées » ou par exemple étant propriétaires de leur habitation. Et puis il y a tous ceux qui par désespoir ne font même plus valoir leurs droits.

L'ensemble de ces catégories, qui aujourd'hui même dépasse très largement le million de personnes, se retrouve doublement sanctionné avec la décote de 10 % par année manquante existant dans le secteur privé. Le montant des retraites n'est pas diminué proportionnellement aux années manquantes de cotisations. Les chômeurs (comme tous ceux qui n'ont pas leur période de référence complète) subissent sur le montant de leur retraite une baisse de 10 % pour chaque année manquante en dessous de 40 ans (42 ans demain) de cotisations validées. Et même si le gouvernement parle de ramener cette décote progressivement à 6 %, le scandale restera entier.

Certes il existe quelques parachutes sociaux qui font que pendant la première

année de chômage non indemnisée, et pendant un an pour les chômeurs de moins de 55 ans perdant leurs indemnités, ceux-ci continuent à se voir valider leurs droits à la retraite. Reste qu'une période de chômage de longue durée, qui concerne une part considérable des chômeurs, peut faire que toute la fin de sa vie on ne touchera qu'une retraite minimum... après plusieurs années passées à ne toucher que des indemnités réduites. D'autant qu'il faut rappeler que, depuis janvier dernier, la durée d'indemnisation de base pour le chômage a été

réduite, de 33 % à plus de 50 % selon les cas.

Par ailleurs bien des travailleurs se retrouvent sanctionnés financièrement par leurs périodes de chômage car leur retraite complémentaire n'est validée qu'au taux du minimum légal en vigueur, très souvent inférieur à celui pratiqué par les entreprises.

C'est dire que toute remise en cause de ce qui existe aujourd'hui aura inévitablement des conséquences pour les chômeurs d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Paul SOREL

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

LES RETRAITES : faire face à l'attaque qui se prépare contre la classe ouvrière

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 31 janvier 2003

L'IRAK, ENJEU ET VICTIME DES GRANDES MANŒUVRES DE L'IMPÉRIALISME

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 8 novembre 2002

Prix : 1,5 euro par brochure.
Envoi contre quatre timbres à 0,46 euro par brochure

13 mai

PRÉPARER LA RIPOSTE DU MONDE DU TRAVAIL

En matière de retraites, et malgré la volonté affichée de concertation et la multiplication des réunions avec les organisations syndicales, les ministres des Affaires sociales et de la Fonction publique ont présenté un projet qui avait déjà l'air tout ficelé, frustrant ainsi les dirigeants syndicaux d'une « véritable » négociation. Même la CFDT, qui a pourtant défendu avec le plus d'ardeur la nécessité pour les travailleurs d'accepter des sacrifices et qui n'avait pas voulu appeler à la journée du 3 avril dans l'attente des propositions du gouvernement, s'est sentie bien mal récompensée. Toutes les centrales syndicales ont donc décidé d'appeler à la grève interprofessionnelle et aux manifestations du 13 mai.

Tout en réaffirmant qu'il « n'acceptera pas le blocage d'une réforme qui concerne l'avenir des Français et donc de la France », le Premier ministre a déclaré qu'il « voit les manifestations, écoute les slogans, lit les pancartes » et, sans doute pour tenter de calmer le jeu, il s'est engagé à ce que « les syndicats qui ont une attitude constructive pour la réforme des retraites soient écoutés jusqu'au dernier moment ». De fait, quelques aspects, secondaires aux yeux du gouvernement, du projet préparé par François Fillon pourraient, par exemple

concernant le mode de calcul des retraites des fonctionnaires, sans que cela ait une grande incidence.

De même, pour faire plaisir à la CFDT, Fillon n'a pas dit non à la proposition de Jacques Barrot de porter à 80 % du SMIC, au lieu de 75 %, la pension des smicards qui ont une carrière complète. Il n'a pas dit

oui non plus. Mais en tout état de cause, il est indigne de consacrer une dégradation du niveau de vie au moment de la retraite, en particulier pour ceux qui touchaient un salaire faible.

Le gouvernement serait aussi décidé à diminuer la décote pour les annuités manquantes dans le secteur privé.

Elle passerait de 10 % actuellement par année manquante à 6 % – ce qui est déjà considérable – en 2009 ! D'ici là le gouvernement Raffarin ne sera plus là pour appliquer la promesse, mais en attendant c'est aux fonctionnaires qu'il veut appliquer une décote atteignant 3 % puis 6 %, une mesure inique qui fait payer un prix

démessurément lourd pour chaque annuité manquante !

Raffarin a déclaré aux députés de l'UMP qu'il comptait sur eux « pour améliorer le texte » mais « pour soutenir la logique d'équilibre ». Bref, les concessions qui ne coûtent pas grand-chose sont envisageables, mais pas les autres.

Le gouvernement essaiera peut-être d'amadouer les dirigeants syndicaux en faisant ainsi mine de les avoir écoutés. Mais la marge que le gouvernement s'est donnée n'est manifestement pas suffisante pour que son projet soit acceptable par les travailleurs, sauf à accepter une nouvelle dégradation de leurs conditions d'existence.

Mais quel que soit le petit jeu auquel se livrent le gouvernement et les confédérations syndicales, il faut que la réaction du monde du travail soit massive le 13 mai. Il faut que cette journée soit un encouragement à ne pas lâcher prise, à élargir et approfondir la protestation, et à reconstruire enfin un rapport de forces qui soit favorable à la classe ouvrière. C'est bien ce que craint le gouvernement : d'être obligé de remballer son projet, comme Juppé en 1995. Il ne faut surtout pas le décevoir.

Dominique CHABLIS



Une retraite complémentaire « spéciale PDG »

ON N'EST JAMAIS SI BIEN SERVI QUE PAR SOI-MÊME

En avril dernier se tenait l'assemblée générale des actionnaires d'Alcatel. Un peu auparavant, ceux-ci, déjà irrités par un cours de l'action en chute libre (elle est tombée de 90 à 7,24 euros), avaient pu apprendre les avantages que le groupe Alcatel n'en avait pas moins continué d'accorder à son PDG, Serge Tchuruk : notamment une retraite complémentaire somptuaire...

En effet, le 7 mars dernier, le conseil d'administration lui a d'abord accordé 500 000 stock-options au prix unitaire de 6,70 euros. En 2007, le PDG pourra donc acheter ces actions et les revendre aussitôt. Si dans l'intervalle le cours de l'action a remonté, il empochera une belle plus-value. A titre indica-

tif, une « levée » antérieure de 250 000 actions de ce type lui a déjà rapporté 10 millions d'euros, venus s'ajouter à un salaire déjà confortable (2,7 millions d'euros annuels en 2001). Au total, depuis 2001, il a ainsi bénéficié de 1,5 million de stock-options.

Mais tout cela n'est finalement que la routine de la dure vie des PDG des grands groupes capitalistes, illustrée par ailleurs par les péripéties du procès Elf. Il y a mieux encore.

Au moment où le gouvernement ment à tout le pays en expliquant que le système des retraites est exsangue, qu'il va être « tué » par l'arrivée des « baby-boomers » à l'âge de la retraite, afin de justifier l'attaque qu'il prépare contre les retraites du public comme du privé, on apprenait que le même conseil d'administration, décidément tout miel avec

son PDG ou tout simplement inspiré par lui, a aussi décidé de lui accorder une retraite complémentaire, dont un ex-directeur du groupe bénéficie déjà, qui garantit une rente équivalant à 50 ou 60 % de ses derniers salaires (ce qui devrait représenter au moins un mil-

lion d'euros par an venant s'ajouter à sa retraite « normale »... et à ses stock-options). Il est également prévu – décidément il ne devrait manquer de rien ! – qu'au moment où il quittera ses fonctions de PDG, Tchuruk empochera une prime de cessa-

tion d'activité équivalant à deux ans de salaire (plus de 5 millions d'euros au total !), un peu plus que le directeur évoqué plus haut qui n'a empêché « que » dix-huit mois.

Puisqu'on vous dit que c'est dur pour tout le monde...

J. F.

Ce que coûte votre banquier

Les banques facturent de plus en plus cher leurs services, qui s'apparentent de plus en plus à du racket.

La facturation des retraits dans les distributeurs d'autres banques se généralise, autour d'un euro au-delà du sixième retrait. Cela touche bien sûr les plus petits, qui ne peuvent retirer d'un seul coup de grosses

sommes et qui sont d'autant pénalisés.

Une carte de retrait a vu son coût bondir de 4,9 % en moyenne. La palme de l'arnaque revient aux « incidents sur compte », par exemple une opération faite au-delà du découvert autorisé : 37 % d'augmentation moyenne sur un an. Selon un tableau calculé par *Le*

Monde, un client « modeste » ayant un revenu de 1000 euros par mois et de légers découverts périodiques est prélevé en moyenne de 231 euros en frais divers à sa banque par an.

Faire de l'argent sur la misère, ce n'est pas ce qu'on appelle l'usure ?

C. B.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE CALCULS

DU GOUVERNEMENT, TACTIQUE SYNDICALE ET RÉPONSE DES TRAVAILLEURS

La mobilisation des personnels de l'enseignement sera-t-elle le prélude à un vaste mouvement d'ensemble interprofessionnel contre l'offensive gouvernementale et patronale ?

Raffarin le redoute. Mais à défaut d'empêcher toute expression de mécontentement – ce qu'il sait parfaitement impossible – il est à la recherche de la meilleure tactique susceptible de lui éviter un nouveau novembre-décembre 95.

Même si jusqu'à présent la montée des mécontentements ne progresse que lentement, le climat social se réchauffe incontestablement. Les précédentes journées d'action auxquelles les syndicats avaient appelé le 1^{er} février puis le 3 avril, en témoignaient déjà. Avec des cortèges deux fois plus importants que ceux d'il y a deux ans, la dernière manifestation du 1^{er} mai, en dépit du pont et de l'ambiance de congés dans la période, traduit la persistance d'une certaine mobilisation.

Les syndicats ont contribué par l'appel à des journées d'action à faire monter la température. Ils ne visent pourtant pas à empêcher la prétendue réforme – à part les dirigeants de FO quasiment tous le disent d'ailleurs sans ambages –, mais souhaitent l'accompagner à condition d'en négocier les détails. Le gouvernement joue dans certaines limites leur jeu. Il essaye à sa façon, quitte à forcer la note dans un premier temps, de faire illusion sur la possibilité d'éventuelles concessions moyennant encore quelques séances de « tapis vert ».

Ainsi Raffarin, disent les médias, pourrait ne pas en rester aux annonces de Fillon et aller quelque peu au-delà de la garantie de 75 % de revenus pour la retraite des smicards quand les syndicats demandent 100 % ; ou il pourrait étendre à 16 ou 17 ans au lieu de 14 ou 15 ans la possibilité de partir avant 60 ans pour ceux ayant commencé à travailler jeunes ; ou encore intégrer certaines primes pour le calcul des pensions des fonctionnaires... Des syndicats comme la CFDT ou la CFTC pourraient alors considérer avoir obtenu leur « grain à moudre ». Bien qu'il n'y ait qu'un front syndical branlant, sa rupture pourrait affaiblir le mouvement... Du moins telles sont les espérances de Raffarin et Fillon. Si leur tactique portait ses fruits, elle mènerait relativement tranquillement aux vacances, période de choix pour faire passer le projet sur les retraites au Parlement. Rien ne prouve cependant que les travailleurs vont s'accommoder d'un tel scénario. Les dirigeants syndicaux en ont aussi d'autres en réserve pour le cas où...

Interrogé par les journalistes lors de

la manifestation à Paris du 1^{er} mai, Bernard Thibault de la CGT a déclaré : « *Le gouvernement doit accepter de rediscuter sur d'autres bases que celles déjà présentées... A partir du moment où une véritable négociation s'ouvre, on peut boucler une réforme en trois ou quatre mois* ». Une offre de service pour gagner du temps, ça peut toujours servir !

« *Dans cette hypothèse, la CGT pourrait renoncer à la manifestation qu'elle propose à la fin du mois* » commente *Le Figaro* du 2 mai, rapportant qu'aux côtés de Thibault dans la manifestation « *François Chèreque se félicite de cette ouverture (...) ce qui permettrait à la confédération de faire l'économie d'une manifestation supplémentaire* ». Le 25 mai – restant jusque-là la seule « suite » au 13 mai proposée par la CGT – n'est pourtant qu'une promenade dominicale qui soulève au sein même de la CGT, de virulentes réactions de rejet de nombre de militants, tant elle apparaît pour ce qu'elle est : un dérisoire baroud d'honneur.

Au niveau des fédérations, le ton est légèrement au-dessus. Dans l'enseignement l'éventualité de « grève reconductible » après le 6 mai est brandi par la FSU depuis déjà plusieurs semaines. Si à la SNCF, FO et Sud discutent également de grève reconductible à partir du 14 mai, la CGT ne s'est, elle, pas précipitée pour se prononcer. La FGAAC (syndicat corporatiste des conducteurs), devrait en revanche se déclarer pour une « grève reconductible » au lendemain de la journée d'action... pour s'opposer au « projet de modernisation de la traction ». Par ailleurs les fédérations CGT, FO et CFDT de l'Équipement et des Transports ont appelé mardi 29 avril à « une manifestation nationale massive à Paris »... le 17 juin (oui juin !)

En annonçant quelques journées d'actions, ou encore en tentant une diversion sur le terrain corporatiste, les appareils se positionnent dans le but de conserver la maîtrise des événements tout en œuvrant à repousser les échéances. Ils préparent le mouvement à faire long feu mais ne veulent surtout pas d'une explosion sociale, seule susceptible pourtant de faire capoter les tentatives du gouvernement.

Heureusement, rien ne garantit que la combativité des travailleurs ne déjouera pas leurs calculs et ne contraindra pas le gouvernement à rengainer son offensive.

Louis GUILBERT

Convergences Révolutionnaires n° 26 (mars-avril 2003), bimestriel édité par la Fraction

- Un dossier sur les États-Unis en guerre contre l'Irak, contre les peuples, contre leur peuple.
- Des articles : la politique de l'impérialisme français au Moyen-Orient et en Côte-d'Ivoire ; les enjeux du congrès CGT ; la recrudescence du chômage ; les suppressions d'emplois à la SNCF, dans l'Éducation nationale et à Arcelor.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233 – 75865 Paris Cedex 18 ou
Les Amis de convergences, BP 128 – 75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

Procès Elf

UN MONDE REMPLI « D'OBLIGATIONS »

Le pétrole ne pollue pas seulement les plages. Sous sa forme sonnante et réverbérante, il pollue aussi les consciences. La vingtième audience du procès Elf est venue en apporter quelques exemples. Les divers protagonistes sont revenus sur le système des commissions qui permettaient au groupe Elf d'obtenir les marchés ou de conclure les affaires convoitées.

Le groupe pétrolier, qui s'appelle aujourd'hui TotalFinaElf et qui espère écarter le mauvais effet produit par ce procès en changeant de nom pour s'appeler désormais Total tout court, était, on l'aura compris, dirigé par des idéalistes désintéressés. Et évidemment, il attirait des collaborateurs à son image.

C'est ainsi qu'un ancien directeur du raffinage et de la distribution est venu à la barre expliquer qu'il était « viscéralement contre la corruption ». Ce qui ne l'a pas empêché d'emporter 5,5 millions de francs versés sur un compte en Suisse. Il y a ce qu'on dit, il y a ce qu'on fait.

Tarallo, surnommé « Monsieur Afrique » parce qu'il a été pendant des années l'éminence grise chargée des relations du groupe pétrolier avec les États africains, s'est « étonné », au procès, d'avoir lui aussi touché la même somme de 5,5 millions de francs sur un compte en Suisse. Mais il n'a pas craché dessus.

André Guelfi, un intermédiaire, avait prêté à Elf sa société off-shore « pour rendre service ». Il a été « agréablement surpris » de recevoir 5 millions de francs. « *Monsieur le Président, a demandé cet homme intègre, pourquoi voulez-vous que je refuse 5 millions de francs ?* » Poser la question...

Un consultant recruté par Sirven est venu expliquer tranquillement qu'il avait rédigé pour Elf de faux contrats. Toute peine méritant salaire, il a empoché 3,5 millions de francs.

Et au-dessus de cette pyramide de commissions diverses, dont le montant s'élèverait à 300 millions de francs selon les juges mais peut-être plus dans la réalité, il y avait le PDG Le Floch-Prigent, innocent parmi les innocents, ignorant tout bien sûr des délicatesses de ses collaborateurs.

Mais les contes pour enfant ont une fin. Est venu à l'audience l'épisode du rachat de la raffinerie Leuna et de son réseau de distribution. Sirven a expliqué que cette affaire, qui a entraîné des mouvements sur sa « caisse noire » pour un montant de 25 millions de francs (dont il a gardé pour lui-même 10,5 millions de francs), s'est réalisée en cinq opérations, créant donc selon Sirven « cinq obligations », c'est-à-dire le versement de cinq pots-de-vin. Il a alors lâché : « *Tous ces virements ont été faits à la demande du président d'Elf, M. Le Floch-Prigent* ».

Celui-ci s'en est défendu. Il a évoqué pour se défendre une somme de 12

millions de francs donnée à M. Biderman pour sauver son usine textile de Bort-les-Organes, à la demande du député de la circonscription. Or, cette usine est en Corrèze et le député était Chirac. Mais les juges n'ont pas relevé.

Tarallo, revenu à la barre, a appuyé Sirven : « *Il était impossible de remplir le rôle que nous avons, M. Sirven et moi, sans que le président soit au courant* ».

Quant à Jaffré, le PDG qui a succédé à Le Floch-Prigent, il a été dans le même sens. Il ne remet pas en cause le système des commissions pratiqué par le groupe Elf (comme par tous les autres). Il le justifie même mais, n'est-ce pas, il faut de l'ordre : « *Ces opérations sont toujours susceptibles de provoquer des détournements de fonds de la part de collaborateurs malhonnêtes. Mais toute société doit être en mesure de détecter, contrôler et punir ces agissements. La clé de voûte de ce système, c'est le président. Lorsque le président défaille et court-circuite lui-même les instruments de contrôle, la voûte a tendance à se lézarder. Si le temps passe, la voûte menace ruine* ». Et, pour les sourds et malentendants, il ajoute : « *Ce que j'ai eu à faire, en succédant à M. Le Floch-Prigent, a été de réparer la voûte* ».

On en déduira donc qu'aujourd'hui TotalFinaElf continue à faire face à ce que Sirven appelle ses « obligations ». Mais le « désordre » de la corruption est retourné à son anonymat. L'essentiel est donc sauf. Ne reste de visible du groupe TotalFina que ce que les PDG considèrent certainement comme superflu : les usines qui explosent ou les pétroliers qui polluent.

J. F.

Réunion publique de Lutte Ouvrière

PANTIN

lundi 12 mai
à 19 heures

Salle
"Les Diamants"
41, rue Delizy

LE PEN À LA TÉLÉ

CHIRAC-RAFFARIN-SARKOZY FONT SA POLITIQUE

Le Pen pouvait plastronner lors de l'émission « 100 minutes pour convaincre » sur France 2, à laquelle il était invité le 5 mai. D'autant que ceux qui avaient été choisis pour l'interpeller lors de cette émission faisaient assaut pour montrer qu'ils pratiquaient le lepenisme, chacun à leur façon, mieux que Le Pen lui-même

Le chevènementiste Max Gallo tressait les louanges du politicien d'extrême droite qui avait su, disait-il, « remettre au centre du débat politique les valeurs de la "Nation" ». Un député UMP, bras droit de Sarkozy, expliquait que le ministre de l'Intérieur ne faisait rien d'autre que de mettre en pratique les idées du Front National. L'ancien porte-parole de Jospin, Valls, se flattait devant le leader de l'extrême droite des mesu-

res sécuritaires qu'il avait mises en place dans la ville dont il est maire.

Le Pen n'a évidemment pas raté l'occasion pour ironiser devant ce monceau d'hommages indirects et cet assaut de flagorneries. Il en a profité pour expliquer, une fois de plus, que s'il avait aujourd'hui tant d'adeptes dans le petit monde politique, il ne s'agissait que de pâles et bien tardives imitations. Il ne s'est pas privé pour mon-

trer que lui osait aller plus loin, de développer ses tirades xénophobes, ses habituels couplets contre les multitudes du Tiers Monde, agitant le vieil épouvantail démagogique de l'invasion dont la France, les Français, les « vrais », seraient toujours menacés.

Rien de nouveau donc, dans ce fatras qui vise à cultiver les peurs, à attiser les haines, à dresser les exploités les uns contre les autres. Ni dans ce discours, ni dans ses propos concernant les revendications ouvrières.

L'extrême droite se plaît à se présenter comme le porte-voix des démunis. Mais cette prétention est démentie dès que sont abordées les questions concrètes,

celles qui sont au cœur des préoccupations des travailleurs et de leurs familles. On a pu le vérifier lorsque Le Pen a évoqué, en fin d'émission, la question des retraites, expliquant, avec la même désinvolture qu'un Raffarin ou un Fillon, que le régime de retraites actuel est un non-sens, que le « choc démographique » mène à une catastrophe, et que l'augmentation de l'espérance de vie modifie la donne.

À propos de l'impôt sur la fortune, on retrouvait encore dans la bouche de Le Pen la même argumentation que celle des Raffarin, Fillon, Mer et consorts. Si l'impôt pèse trop pour les riches, ceux-ci vont expa-

trier leur magot. Tiens donc ! Il y aurait des « Français » fort peu patriotes, qui feraient passer leurs intérêts particuliers avant ceux de leur pays. Et ces Français-là bénéficient de la mansuétude de Le Pen, qui pense qu'il ne faut pas décourager ceux-là qui seraient, d'après lui, « les plus performants » (pour faire du fric en exploitant les autres ?). Le Pen verse quelques larmes sur les pauvres, mais c'est les intérêts des riches qu'il prend en compte.

Sarkozy fait du Le Pen, et Le Pen fait du Chirac et du Raffarin. Ne cherchez pas les différences : il n'y en a pas.

Jean-Pierre VIAL

L'ARGENT POUR LA RECHERCHE, PAS POUR LES PROFITS !

La diminution du budget alloué à la Recherche n'épargne pas le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) à Saclay, dans l'Essonne. La baisse des crédits du CNRS conduit celui-ci à fermer en priorité les laboratoires mixtes (CEA-CNRS en l'occurrence). Le CEA, de son côté, affirme ne pas pouvoir supporter seul ces installations.

Ainsi, le réacteur expérimental Orphée et le Laboratoire Léon Brillouin (LLB) sont directement menacés de fermeture. La direction du centre propose de maintenir une activité réduite en 2003, avec une diminution de deux équipes de quart (20 agents sur 60) et autour de 125 jours de fonctionnement sur 180. Rien à l'horizon 2004...

Les chercheurs, ingénieurs et techniciens CNRS et CEA de l'installation sont prévenus : seuls leur détermination et le soutien actif du personnel du site peuvent s'opposer à cette politique de réduction des budgets.

Il faudra tous être solidaires et suivre la voie du personnel de la Recherche qui descend déjà dans la rue.

LES MEILLEURS AMIS DU (BEAU) MONDE

Quand Philippe Séguin, député UMP et ancien ministre, fête ses 60 ans, il fait comme tout le monde : il organise une petite fête où il invite ses bons amis. La charmante sauterie a donc réuni Bernadette Chirac, Jérôme Monod (le conseiller personnel de Chirac), Nicolas et Cécilia Sarkozy, François et Pénélope Fillon, plus

quelques autres du même acabit. Mais parmi les présents se trouvaient aussi Julien Dray, député PS, et Jacques Brunhes, député PCF.

Pour ces braves politiciens, être de gauche, être de droite, ça ne concerne que la place où ils s'assoient autour de la table.

J. R.

Maisons-Alfort (Val-de-Marne)

NON À LA HAUSSE DES IMPÔTS LOCAUX !

Michel Herbillon, le député-maire UMP de Maisons-Alfort, vient de faire voter par le Conseil municipal l'augmentation de 15 % du taux des impôts locaux en 2003.

Après deux années électorales, où le candidat Herbillon se vantait de ne pas augmenter les impôts, une fois élu, il présente l'addition.

Pour justifier cette augmentation, le maire ne présente aucune amélioration ni investissement particulier, qui pourraient compenser pour les habitants cette ponction supplémentaire. De façon démagogique, il désigne comme responsables

les 35 heures et la baisse de la taxe professionnelle.

Concernant la taxe professionnelle, il a indiqué lors du Conseil municipal que, depuis la loi Strauss-Kahn de 1999, la part de cette taxe calculée sur les salaires est progressivement supprimée. Effectivement cela représente un manque à gagner important pour les communes, car l'État ne compense pas totalement cette baisse de recettes. Il s'agit là d'un cadeau de plus fait au patronat au détriment des habitants. Mais Herbillon oublie de dire qu'il vient de voter, à l'Assemblée nationale, avec l'ensemble de son groupe UMP, la loi de finan-

ces exonérant totalement le patronat de la part salariale en 2003.

Ainsi le maire Herbillon se plaint de ce que vote le député Herbillon !

Il aurait toutefois pu, comme les impôts patronaux diminuent, éviter d'augmenter la taxe d'habitation, en augmentant davantage le taux de taxe professionnelle. Il a refusé, au nom de « l'attractivité » que doit présenter la ville pour les entreprises. C'est aux habitants qu'il présente l'addition pour les cadeaux faits au patronat local, aux actionnaires d'Aventis, Fould-Springer, Laboratoires Lafont, etc.

Enfin, présenter les 35 heures du personnel de la mairie comme l'autre cause de l'augmentation des impôts est une autre mystification. La CGT des employés communaux a dénoncé le fait qu'une semaine de congé ait été supprimée à l'occasion du passage aux 35 heures et que, dans la plupart des services, le travail s'effectue à effectif constant et même moindre. Et lorsque des militants CGT ont voulu assister à une réunion de mise en place des 35 heures chez des agents de service, le responsable de la mairie a fait menotter le syndicaliste par les policiers municipaux !

Le maire peut toujours

trouver des communes dans le Val-de-Marne où les habitants paient davantage d'impôts locaux. C'est possible, mais à Maisons-Alfort il faut souvent déboursier près de 120 euros (800 F) pour inscrire son enfant à un club de foot et payer très cher aussi les colonies de vacances car les subventions de la mairie sont insignifiantes.

Alors, en 2003, il faudra payer à la fois l'augmentation d'impôts et toujours aussi cher pour la moindre inscription à des activités sociales sportives ou culturelles.

Une politique qui frappe en premier lieu les classes populaires.

L'AFRIQUE S'ENFONCE DANS LA FAMINE, LA MISÈRE ET LA MALADIE

Les 1^{er}, 2 et 3 juin prochain se tiendra à Evian le nouveau sommet du G8 (les États les plus riches de la planète) qui prétend mettre à son ordre du jour un « engagement concret en faveur de l'Afrique ». Il y sera également question de l'accès à l'eau et de rien moins que la « gouvernance mondiale ». N'en doutons pas, c'est certainement sur ce dernier point que les « grands » de ce monde seront le plus... concrets.

Ce sommet, comme bien d'autres avant lui, ne sera sans doute pas avare de belles paroles et peut-être même de belles promesses, qui iront ensuite se perdre dans les sables. Car si les grandes puissances interviennent en Afrique, c'est essentiellement pour y préserver les intérêts des groupes industriels et financiers qui y opèrent. Quelque temps avant le déclenchement de la guerre contre l'Irak, on avait vu les représentants des États-Unis et de la Grande-Bretagne, d'un côté, et ceux de la France, de l'autre, se disputer les voix de trois des membres non permanents du Conseil de Sécurité, l'Angola, le Cameroun et la Guinée. Les représentants de ces trois grandes puissances ne convoitaient pas seulement les votes de ces trois États qui bordent le golfe de Guinée : étaient également en cause les ressources en pétrole de ce même golfe, qui fournit

déjà actuellement 15 % de la consommation des États-Unis et qui a fait aussi la fortune d'Elf. Pour le reste, c'est-à-dire l'essentiel, le sort des populations, ils s'en lavent les mains.

Le résultat est que le continent africain, qu'on disait déjà « mal parti » il y a cinquante ans, n'a cessé depuis de s'enfoncer dans la famine, la misère et les maladies. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la maladie la plus grave et la plus répandue sur le continent africain serait « Z 59.5 ». Ce numéro de nomenclature dissimule en effet une « maladie » particulière : la... pauvreté extrême qui frappe plus d'un milliard d'individus sur cette planète.

C'est l'Afrique subsaharienne qui connaît le plus fort pourcentage de pauvres, et aussi sa plus forte croissance. Dix-sept pays de cette région du monde sont désormais en situa-

tion dite d'urgence alimentaire. A la racine, il y a différentes causes : des conflits locaux qui engendrent des déplacements de populations (l'Afrique est le continent qui compte le plus grand nombre de réfugiés dans le monde), mais aussi de brusques changements climatiques qui n'arrangent rien. Mais pèse surtout, et depuis longtemps, le sous-développement qu'a engendré le système colonialiste, dont ce continent ne s'est jamais relevé.

La faiblesse des stocks de nourriture existants se combine avec la flambée des prix. Résultat : selon une statistique portant sur 47 pays africains, quatre seulement parviennent par eux-mêmes à subvenir à leurs besoins alimentaires. Pour les autres, la situation ne cesse de se dégrader. Au cours des vingt dernières années, la ration calorifique moyenne a progressé de 18 % dans les pays développés. En Afrique, elle a baissé de 5 %.

En conséquence, l'espérance de vie en Afrique subsaharienne est la plus basse du monde : autour de 50 ans. De même, les taux de mortalité infantile ou l'espérance de vie y sont les plus mauvais. Pour une population d'environ 650 millions d'Afri-

cains, la mortalité infantile varie, selon les pays, entre 45 et 165 pour mille, soit une moyenne un peu supérieure à 10 %. Les enfants, mal nourris, manquant notamment de vitamines, sont exposés à des maladies qui sont bénignes dans les pays développés mais qui, en Afrique, deviennent des épidémies mortelles : rougeoles, diarrhées (800 000 morts par an), bronchites (1,5 million de morts par an). Ce qui tue un jeune Africain de moins de 5 ans, c'est autant l'absence d'antibiotiques que le manque d'eau potable, de lait, de riz...

Quant aux adultes, ils doivent affronter des maladies plus graves. Sur 42 millions de personnes dans le monde vivant avec le SIDA, 30 millions sont des Africains. Sur les cinq millions de nouveaux contaminés de 2002, trois millions et demi étaient des Africains. Dans certains pays d'Afrique australe, 30 à 40 % de la population sont contaminés.

L'Afrique est aussi le continent le plus touché par le paludisme (90 % des cas, dont le chiffre varie d'une année à l'autre entre 250 et 400 millions de cas) : un million d'enfants africains en meurent chaque année, soit un toutes les trente secondes. Il y a également la maladie du sommeil, qui tue par

milliers et se développe d'autant plus vite que les systèmes de santé sont précaires. Elle n'intéresse cependant pas les grands laboratoires pharmaceutiques : les populations africaines ne sont pas solvables. C'est ainsi que seulement 10 % des crédits affectés à la recherche médicale sont consacrés aux maladies qui représentent pourtant 90 % des maladies mondiales.

Face à une telle situation, les pays riches qui disposent des moyens en nourriture, en médicaments, des moyens logistiques – qu'ils peuvent déployer quand ils décident d'imposer leur loi, comme ils l'ont fait ensemble pendant la première guerre du Golfe, ou comme viennent de le faire les États-Unis et la Grande-Bretagne en Irak – pourraient amener, en urgence, sur tout le continent africain, tout ce qui lui fait défaut. Mais ceux qui décident du sort de la planète, à Washington, Londres, Paris, Berlin ou Tokyo, n'en ont pas la volonté politique – ils réservent celle-ci au pillage des richesses de l'Afrique – et abandonnent les tâches qu'ils jugent subalternes à des organisations humanitaires submergées par l'ampleur de la tâche.

Jacques FONTENOY

Côte-d'Ivoire

Tandis qu'à Paris, le 5 mai, le ministère des Affaires étrangères se félicitait de la signature d'un accord de cessez-le-feu en Côte-d'Ivoire entre les forces gouvernementales et les trois mouvements rebelles, qualifiant cette signature d'« étape très importante dans le processus de sortie de crise », de violents accrochages éclataient le même jour entre les troupes loyalistes et les rebelles pour le contrôle de la ville de Zouan-Houmien, dans la région frontalière du Liberia, à l'ouest du pays.

En fait, depuis sept mois que la Côte-d'Ivoire a sombré dans une crise ouverte, plusieurs accords de cessez-le-feu ont

déjà été signés... et aussitôt violés par l'un ou l'autre des belligérants, principalement d'ailleurs par les troupes « loyalistes » du président Gbagbo. Cela n'a pas empêché les représentants de celui-ci et ceux des rebelles de siéger dans le nouveau gouvernement, initié lors de la conférence de Marcoussis et officiellement réuni le 3 avril dernier à Yamoussoukro avec la bénédiction du représentant de l'impérialisme français et de quelques dictateurs des pays voisins.

La constitution de ce gouvernement aura quand même demandé plus de trois mois de tractations au tandem Gbagbo-



La famine au Malawi.

Israël-Palestine

UNE « FEUILLE DE ROUTE » POUR ALLER OÙ ?

Il est des plus symboliques qu'au lendemain de la publication de la « feuille de route » concoctée par le « Quartette », c'est-à-dire les États-Unis, l'Union européenne, la Russie et l'ONU, l'armée israélienne se soit lancée dans une violente opération militaire, principalement dans la bande de Gaza, assassinant quinze Palestiniens, dont un enfant de deux ans. Cette nouvelle incursion de l'armée a été très mollement présentée comme ayant été commise en représailles à un attentat-suicide perpétré en Israël même. Il ne pouvait en être autrement, puisque l'attentat a été commis par deux Britanniques d'origine palestinienne, qui n'avaient aucun lien avec un quelconque mouvement palestinien.

La « feuille de route » est censée définir les étapes devant aboutir d'ici 2005 à la création d'un État palestinien. Mais la publication de ce énième prétendu plan de paix, dont les grandes lignes étaient déjà connues depuis plusieurs mois, n'apporte rien de nouveau, si ce n'est le flou des formulations concernant « la création possible d'un État indépendant (palestinien) aux frontières provisoires, en 2003 ». Autant dire que les pressions que le Quartette, États-Unis en tête, exercera sur Israël ne dépasseront certainement pas ce « pos-

sible » et ce « provisoire ».

Sharon le sait d'ailleurs fort bien, qui martèle sans relâche ses exigences et en particulier son hostilité à être tenu par un calendrier et par une date butoir. Contrairement aux instances de son parti, le Likoud, Sharon ne se dit pas opposé à la création d'un État palestinien. Il a d'ailleurs évoqué cette éventualité en décembre 2002, en décrivant un État palestinien, aux frontières temporaires, et fondé sur d'anciennes zones prévues par les accord d'Oslo, diminué cependant par les nouvelles zones de sécurité tracées par l'armée israélienne ou les colons.

Les territoires envisagés pour cet éventuel État palestinien équivalent à environ la moitié de la Cisjordanie et aux deux tiers de la bande de Gaza. En Cisjordanie, ces zones fort morcelées devraient être reliées par tout un système de ponts et de tunnels, mais il n'existerait aucune continuité territoriale entre Gaza et la Cisjordanie. Autant dire qu'aucun Palestinien ne peut accepter un État aussi limité, éclaté, disjoint, et que c'est leur faire injure que de seulement l'envisager.

Seulement, il n'est même pas dit que la « feuille de route » envisage un État palestinien plus viable, tant les formulations qu'elle contient sont floues et restreintes, se limitant

en fait au retrait « des zones palestiniennes occupées depuis septembre 2000 » et au « démantèlement de tous les points de colonisation construits après mars 2001 » ; cela en principe seulement dans un premier temps. Mais celui-ci, de provisoire, pourrait bien s'avérer être définitif.

La « feuille de route » ne contient donc pas une volonté bien différente des vagues concessions que Sharon se dit prêt à faire. Mais, pour piétreux qu'elles soient, ces concessions suscitent une levée de boucliers en Israël même de la part de l'extrême droite, en particulier religieuse, dont un des représentants, Beny Elon, ministre du Tourisme et membre par ailleurs du Parti National Religieux, s'est rendu aux États-Unis pour discuter avec diverses personnalités américaines « de la feuille de route et du danger que constituerait pour Israël la création d'un État palestinien à l'ouest du Jourdain ». Elon, comme bien d'autres ministres du gouvernement, est partisan déclaré de la déportation des Palestiniens sur la rive orientale du Jourdain, c'est-à-dire en Jordanie.

Ces quelques tensions internes au gouvernement israélien peuvent à terme amener à un remaniement et à une éventuelle collaboration avec le Parti Travailleiste. Mitzna, le

porte-parole de ce parti, qui se disait hostile à une telle éventualité, vient de démissionner et les principaux dirigeants travaillistes restants, en particulier Shimon Pérès, y sont plutôt favorables. On reviendrait alors à la situation voulue par Sharon au lendemain des dernières élections : créer, ou plus exactement maintenir avec les travaillistes un gouvernement

d'union nationale.

Si tel devait être le proche avenir, la situation ne serait pas meilleure pour les Palestiniens, puisqu'ils auraient alors face à eux les deux principaux partis, ceux de la gauche et de la droite gouvernementales, qui depuis des décennies participent à tour de rôle ou ensemble à leur spoliation.

G. L.



Des chars israéliens à l'œuvre dans Ramallah.

AFP

LES RAVAGES D'UNE CRISE QUI DURE DEPUIS SEPT MOIS

Diarra qui, par cette démarche, voudrait bien convaincre les banquiers, les trusts et tous ceux qui détiennent des capitaux d'un prochain retour à la paix.

Il n'en demeure pas moins que, depuis le début du conflit, le pays est de fait divisé, l'autorité de Gbagbo ne s'exerçant que sur la moitié sud du pays, tandis que les trois mouvements rebelles ont pris le contrôle du Nord et de l'Ouest. Et en sept mois, cette crise a fait bien des dégâts. Selon l'ONU, les combats auraient provoqué le déplacement de 750 000 personnes, principalement du Nord et de l'Ouest vers le Sud et l'Est, tandis que 400 000 autres – Ivo-

riens mais aussi réfugiés libériens et travailleurs venus de l'Ouest africain – ont fui vers des pays voisins. Outre cet exode massif, les services publics de base ne fonctionnent plus dans l'Ouest et le Nord ; ainsi, depuis septembre, près de 500 000 enfants ne sont plus scolarisés.

Le sort de la population n'est guère plus enviable dans la zone encore sous contrôle de l'État. Si quelques groupes industriels comme Bolloré, qui contrôle notamment le trafic portuaire, ont réussi à s'adapter tant bien que mal à cette situation, les activités économiques ont fortement diminué. Bien des patrons ont profité

de ces circonstances pour jeter brutalement des travailleurs à la rue, parfois sans leur verser d'indemnités de licenciement ni même leurs arriérés de salaires dus. Quant à ceux qui conservent un emploi, ils doivent faire face à la dégradation de leur niveau de vie et à la flambée des prix des produits de première nécessité, sans parler des nombreux travailleurs qui ont désormais à leur charge des proches ayant fui les zones de combats, blessés, malades, affamés ou le tout à la fois. A cela s'ajoutent les barrages et les rackets auxquels la population est soumise par les policiers, les gendarmes ou les milices patriotiques.

Même s'il affiche une volonté d'union sacrée, le nouveau gouvernement ne changera pas grand-chose à cette situation. D'abord parce que l'arrêt des combats n'est pas pour demain. Dans le camp gouvernemental, les ultras comme le « maréchal » Eugène Djué, qui ont entraîné et armé des dizaines de milliers de « jeunes patriotes », se disent opposés à tout gouvernement dans lequel siègeraient des rebelles. De même, dans le camp des rebelles, certains refusent de déposer les armes et d'abandonner les zones qu'ils ont soumises à leur pillage. Les combats qui ont récemment opposé, dans l'ouest

du pays, des colonnes du Mouvement Patriotique de Côte-d'Ivoire (MPCI) aux mercenaires libériens et sierra-léonais, jusque-là alliés des rebelles, de même que l'assassinat du leader du Mouvement Patriotique Ivoirien du Grand Ouest (MPIGO) reflètent ces conflits d'intérêts.

La population pauvre de Côte-d'Ivoire n'a rien à attendre de toutes ces bandes armées qui ne défendent que leurs propres intérêts, qu'elles soient loyalistes ou rebelles. Pas plus qu'elle n'a à attendre une amélioration de son sort du nouveau gouvernement, fût-il dit d'union nationale.

R. M.

Irak

ENTRE LA MENACE DES TANKS ET LES RAPINES DES TRUSTS

Le 2 mai, d'une tribune installée sur le pont de porte-avions *USS Abraham Lincoln* et sous les vivats de l'équipage assemblé, Bush a annoncé solennellement la « libération de l'Irak » devant toutes les télévisions américaines rassemblées pour l'occasion. Tous les commentateurs se sont accordés à voir dans cette mise en scène bien huilée le coup d'envoi de la campagne du candidat Bush pour l'élection présidentielle de 2004. Mais aucun d'entre eux n'a trouvé à redire au fait que Bush cherche ainsi à faire des voix avec le sang des autres. D'ailleurs, n'est-ce pas là ce qu'il fait depuis les attentats du 11 septembre 2001 ?

Le prix de la « libération »

Pendant ce temps, dans cet Irak que Bush se vante d'avoir « libéré », l'état de guerre n'a pas pris fin pour tout le monde, en tout cas pas pour la population qui non seulement se voit imposer un couvre-feu et la présence permanente de troupes menaçantes, mais qui en plus voit la liste de ses morts s'allonger.

Sans doute les missiles occidentaux ne s'abattent-ils plus sur les villes. Mais ce sont leurs débris non explosés, transformés de fait en mines anti-personnel, qui continuent à faire des victimes, parmi les enfants en particulier, quand ce ne sont pas les troupes d'occupation elles-mêmes, en faisant exploser des dépôts de munitions sans égard pour les quartiers d'habitation voisins, voire en tirant dans le tas, comme elles l'ont fait lors de manifestations anti-américaines à Mossoul, Falluja ou Bagdad.

Mais surtout, les destructions de la guerre menacent les villes irakiennes d'une catastrophe sanitaire. Quatre semaines après la chute de Bagdad, l'électricité et l'eau courante n'y ont toujours pas été rétablies, en tout cas pas dans les grands quartiers populaires où vit l'essentiel de la population de la capitale. A Bagdad, comme à Nassiriya ou à Najaf, la population en est réduite à casser les canalisations pour récupérer l'eau croupie qui y reste, tandis que des égouts éventrés par les bombardements continuent à répandre leur contenu dans la nappe phréatique. A Bassora, ceux qui n'ont pas les moyens de se payer les bouteilles d'eau minérale qui commencent à arriver du Koweït (à 2,40 dollars les 75 cl, elles valent

l'équivalent d'une semaine de salaire pour un manoeuvre du bâtiment ou de trois jours de salaire pour un enseignant) vont se ravitailler dans les eaux boueuses du Chatt el-Arab, la voie d'eau qui traverse la ville.

La situation sanitaire est si grave que les médecins de Bagdad ont averti de la multiplication de maladies liées à la contamination des eaux et du risque de voir se développer une épidémie de choléra. D'autant qu'en plus des conditions sanitaires qui se dégradent de jour en jour, ils ne disposent d'aucun stock de médicaments depuis les pillages de la fin avril. Et on peut imaginer ce qu'il peut en être dans le reste du pays où les infrastructures sanitaires et hospitalières sont bien plus limitées encore.

Et pourtant, même après les destructions de la guerre, le développement d'une telle situation n'avait rien d'inévitable. Il n'aurait pas été bien difficile, par exemple, aux B-52 stationnés en Grande-Bretagne qui, il y a quelques semaines encore, allaient chaque jour lancer leurs « super-bombes » sur l'Irak, de troquer leur charge meurtrière habituelle contre des tonnes de médicaments vitaux pour quelques voyages de plus. De même, les gigantesques porte-avions anglo-américains qui croisent dans les eaux du Golfe sont autant de véritables usines flottantes dotées de tout l'équipement et de la main-d'œuvre spécialisée qu'il faudrait pour la remise en service des centrales électriques et des usines de pompage et de retraitement des eaux endommagées par les bombardements. Mais à Bassora, il a fallu que ce soit la Croix Rouge qui prenne sur elle d'entreprendre la réparation d'une centrale thermique en faisant venir des techniciens d'Europe. Et les forces d'occupation britanniques n'ont même pas autorisé ceux-ci à apporter le moindre équipement !

Pendant ce temps, en revanche, les unités du génie de l'armée britannique font des heures supplémentaires pour remettre en état les installations de pompage de pétrole et de raffinage proches du port d'Oum Qasr !

La mise en place de l'occupation

Il faut dire que, de ce côté-là, les dirigeants occidentaux ne perdent guère de temps. Les nominations aux organismes chargés de la « reconstruction » de l'Irak continuent de souligner de quoi il s'agit réel-

lement – c'est-à-dire d'offrir aux trusts, américains en l'occurrence, l'occasion de profits considérables.

C'est ainsi, par exemple, qu'à côté du représentant de l'industrie de l'armement américaine qu'est Jay Garner, le proconsul de Bush, l'agriculture sera confiée à un certain Dan Amstutz. Or cet Amstutz n'est rien moins qu'un ancien dirigeant du géant de l'agro-alimentaire Cargill, champion de la prolifération forcée des OGM dans le Tiers-Monde et de la ruine d'une partie de la paysannerie dans des pays pauvres comme l'Inde, mais surtout premier exportateur de céréales américaines. Autant dire qu'Amstutz a toutes les chances d'être plus préoccupé de déverser sur l'Irak une part du surplus américain que d'y développer une agriculture locale correspondant aux besoins de la population.

Le pétrole, comme on pouvait s'y attendre, recevra un traitement spécial. L'ancienne organisation nationale de commercialisation du pétrole irakien sera remise en activité telle que et la plupart de ses cadres existants y conserveront leur place. En revanche, elle sera placée sous la tutelle d'une commission présidée par un certain Philip Carroll, un ancien PDG de la filiale américaine du trust Shell. Evidemment, qui pourrait être mieux placé que ce Carroll pour savoir comment utiliser les ressources pétrolières considérables de l'Irak au mieux des intérêts des trusts anglo-américains ?

Cela dit, les dirigeants américains savent bien après l'expérience des dernières semaines, que la mise en coupe réglée du pays ne se fera pas sans résistance. Et ils ne prennent pas de risque. A Bagdad comme à Mossoul dans le nord, des milliers de soldats sont venus renforcer les forces d'occupation en place. A Bassora, les autorités britanniques s'efforcent

de recréer un semblant de légalité en s'appuyant sur les chefs de clans. Pour cela, le gouvernement anglais envisage de sortir de ses tiroirs le système juridique colonial qu'il avait mis en place en 1919 et qui resta en vigueur jusqu'en 1958 - un système qui, justement, donnait aux chefs de clans des droits exorbitants sur les pauvres.

Que les dirigeants anglo-américains se préparent à une occupation militaire à long terme, sinon du pays, en tout cas des régions pétrolières et des grandes villes, a été illustré par les efforts déployés par la diplomatie américaine pour recruter des alliés prêts à fournir des troupes à une telle occupation. Pour l'instant, mais les choses peuvent

encore changer sur ce plan-là, Bush a même réussi à convaincre le gouvernement polonais d'assumer la responsabilité militaire du nord de l'Irak (et donc de la poudrière kurde) sous réserve que les États-Unis financent le déploiement des troupes polonaises.

Voilà donc le véritable contenu de la « liberté » que l'impérialiste Bush a à offrir à la population irakienne : d'un côté les tanks des troupes d'occupation, prêtes à intervenir à tout moment contre la population, de l'autre les rapines des trusts qui comptent bien faire suer le maximum de profits à ce pays déjà exsangue !

François ROULEAU



Manifestation chiite à Bagdad, le 28 avril.

Grande-Bretagne

BLAIR DÉSAVOUÉ PAR

Les élections municipales partielles qui se sont déroulées le 1^{er} mai en Grande-Bretagne ont été marquées une fois de plus par un recul spectaculaire du Parti Travailleur de Tony Blair. Mais cette fois, en plus de la politique antiouvrière du gouvernement travailliste, c'est sa participation à la guerre impérialiste de Bush en Irak que l'électorat a désavoué.

En effet les seuls courants politiques à gagner des voix sont ceux qui ont pris position contre cette guerre. Ainsi nombre des 161 candidats du regroupement d'extrême gauche Socialist Alliance, présents dans ces élections sur une plate-forme antiguerre, doublent ou triplent leurs scores

antérieurs. Mais, sur l'ensemble des 12 000 postes de conseillers municipaux à renouveler, le grand gagnant est le Parti libéral-démocrate, le plus petit des trois grands partis et le seul qui se soit élevé contre la guerre, tout au moins avant son déclenchement. C'est ainsi que pour la première fois dans leur histoire, les libéraux-démocrates sont à égalité avec les travaillistes, avec 30 % des suffrages exprimés.

Si l'on compare cette élection avec le dernier scrutin équivalent, en 1999, on constate que les 6 % gagnés par les libéraux-démocrates correspondent exactement aux 6 % perdus par les travaillistes et que c'est dans les bastions travaillistes des villes ouvrières que ce transfert de voix est le plus marqué. A Birmingham, par exemple, deuxième agglomération du pays et grand

Turquie

DES BALLES POUR LA POPULATION SINISTRÉE



176 morts, plus d'un millier de blessés, tel était le bilan fourni par le préfet de Bingöl, en Turquie, quelques jours après le tremblement de terre qui a secoué la région dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai. Une fois de plus, cette région de l'Est anatolien paye un lourd tribut à un séisme. Mais celui-ci est d'autant plus lourd du fait des négligences criminelles dans la construction.

Dans le village de Celtiksuyu, à 12 kilomètres de Bingöl, un pensionnat accueillant des enfants venus de tous les environs s'est écroulé au milieu de la nuit. 84 enfants sont restés sous les décombres de leur dortoir effondré. Il ne

s'agissait pas d'une construction ancienne, puisqu'elle avait été achevée il y a cinq ans à peine. Mais de toute évidence, malgré la sismicité bien connue de toute l'Anatolie, elle avait été faite en dépit de toute norme antisismique. Pire même, les constructeurs avaient économisé sur les matériaux, édifiant un véritable château de cartes qui ne pouvait résister aux secousses.

Ce nouveau tremblement de terre soulève donc encore une fois un scandale, comme lors de celui d'août 1999 qui avait secoué la région d'Izmit, à l'est de la mer de Marmara et non loin d'Istanbul. Là encore, le bilan du séisme, qui était de

17 000 morts, avait été considérablement alourdi par les négligences des promoteurs. De très nombreux immeubles n'avaient pas résisté du fait des économies réalisées pour augmenter leurs profits : murs minces comme du papier, ciment surchargé en sable, etc.

Non seulement les constructeurs sont bien souvent des margoulines sans scrupules, mais les autorités sont complices, quand elles ne sont pas tout simplement corrompues, des responsables encaissant les pots-de-vin des entrepreneurs disposant des marchés. On le voit à propos des établissements scolaires, et le pensionnat de Celtiksuyu n'est bien sûr pas une exception : des dizaines d'autres établissements du même type ont été construits dans la même région avec, sans doute, pas plus de précautions.

Mais pire encore, la population de cette région à majorité kurde a pu constater dès le lendemain du séisme que, si elle n'avait pas droit aux attentions des autorités pour la construction des établissements scolaires, elle pouvait avoir droit très vite aux balles de l'armée. Le 2 mai en effet, les militaires ont tiré sur la foule en colère qui, à Bingöl, manifestait face à la préfecture pour réclamer des tentes.

Les soldats, selon leurs déclarations, auraient pris peur et tiré en l'air pour disperser la foule. Ils ont pourtant tiré suffi-

samment en direction des manifestants pour faire parmi eux des blessés, et peut-être des morts. Le gouvernement a dû limoger le chef de la police de la ville.

Bingöl n'est qu'à 150 kilomètres de la capitale du Kurdistan de Turquie, Diyarbakir, et toute la région reste quadrillée étroitement par l'armée. La guerre en Irak a encore accru la tension : depuis des mois l'armée turque a massé des centaines de milliers de soldats à la frontière irakienne, prêts à intervenir au cas où les Kurdes de l'autre côté montreraient trop de velléités d'indépendance. Et on le voit, si l'armée turque n'est pas intervenue en Irak – ou pas encore –, elle est par contre

prête à réagir au moindre geste de protestation de la population du côté turc, au moment où elle devrait être la première à se mobiliser pour secourir les sinistrés.

Mépris total de la population quand il s'agit de construire maisons et écoles ; soldats et policiers prêts à tout moment à appuyer sur la gâchette : voilà le visage donné par le régime turc à l'occasion de ce tremblement de terre. Un visage face auquel les discours du Premier ministre « islamiste modéré » Recep Tayyip Erdogan, en place depuis six mois, apparaissent plutôt comme des démonstrations d'impuissance.

André FRYs

Au sommaire de lutte de classe n° 72 (avril 2003)

- **Irak**
 - La guerre de brigandage impérialiste
 - Dans la continuité d'un siècle de politique de domination impérialiste au Moyen-Orient
 - Eldorado et zone d'affrontement des puissances impérialistes
 - La Turquie et le conflit irakien
- **France**
 - Le congrès de la CGT
- **Tribune de la minorité**
 - Guerre contre l'Irak et rivalités impérialistes

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,46 euro

R SON PROPRE ÉLECTORAT

centre métallurgique, les travailleurs cèdent cinq sièges aux libéraux-démocrates et perdent du même coup la majorité qu'ils détenaient au conseil municipal depuis vingt ans. Dans les anciens bastions miniers du nord de l'Angleterre, les résultats travaillistes tournent même à la déroute : à Chesterfield, ils doivent abandonner 16 sièges aux libéraux-démocrates, et 15 à Durham.

En revanche, le Parti Conservateur, dont la politique vis-à-vis de la guerre ne se distinguait en rien de celle de Blair, conserve le même score de 34 % qu'il avait déjà fait en 1999. Et s'il en profite pour gagner 566 sièges de conseillers supplémentaires, alors que les libéraux-démocrates ne progressent que de 193 sièges, c'est uniquement grâce aux « vertus » du scrutin majoritaire à un tour et à la dégringolade des voix travaillistes.

Avant ces élections, les « stratèges » du Parti Travailleur prédisaient que la victoire rapide remportée par la coalition anglo-américaine en Irak suffirait à rallier à posteriori le soutien d'une grande partie des opposants à la guerre dans l'électorat travailliste. Certains avaient même prédit à Blair un « effet Malouines », c'est-à-dire une remontée des scores travaillistes, analogue à celle qu'avait obtenue le Parti Conservateur sous Thatcher, lors des élections législatives de 1983, au lendemain de la guerre des Malouines.

Eh bien, les élections du 1^{er} mai ont prouvé que ces « stratèges », qui ont tendance à considérer l'électorat populaire comme des marionnettes qu'ils peuvent manipuler à volonté, se sont tout bonnement trompés.

En réalité, toute une partie des adhérents et sympathisants

travaillistes qui font habituellement campagne sur le terrain en période électorale ont tout simplement « fait grève » cette fois-ci. Au point que, contrairement à la tradition, l'appareil travailliste n'a même pas réussi à trouver de candidats pour des centaines de sièges situés dans des bastions conservateurs. Quant aux électeurs travaillistes, de toute évidence bon nombre d'entre eux n'ont pas oublié l'arrogance et le mépris avec lequel Blair a traité l'indignation qu'ils avaient exprimée face aux menaces contre l'Irak. Et le 1^{er} mai, parce qu'ils ne voyaient pas d'autre moyen de censurer Blair, ils ont voté pour un parti dont la politique ne vaut pas mieux que celle de Blair mais qui se permet un peu de démagogie parce qu'il est loin du pouvoir.

Blair, pour sa part, s'est bien gardé de commenter les

résultats du scrutin du 1^{er} mai. Il a laissé ce soin à ses ministres, qui ont eu tôt fait d'expliquer que les déboires de leur parti devaient être mis au compte du « vote musulman » ! L'excuse est d'autant plus scandaleuse qu'elle vise à flatter les préjugés racistes et la bigoterie, en faisant porter le blâme sur les seuls électeurs d'origine immigrée et en cherchant à réduire l'opposition à la politique de Blair à des motifs religieux.

Comme s'il fallait nécessairement fréquenter une mosquée pour être révolté par le bombardement des populations en Irak ! Il est vrai qu'après tous les mensonges dont il a abreuvé l'opinion publique britannique pour justifier sa sale guerre, Blair n'en est plus à un près.

F. R.

En vente
en librairie

La véritable histoire de Lutte Ouvrière

Par Robert Barcia,
alias Hardy
Entretiens avec
Christophe
Bourseiller



Editions Denoël Impacts
prix : 17 euros

ÉDUCATION NATIONALE

APRÈS LE SUCCÈS DU 6 MAI, LA GRÈVE RECONDUCTIBLE SE DÉVELOPPE

Le succès de la grève appelée par les syndicats et les « établissements en lutte », l'ampleur des manifestations, le nombre grandissant d'écoles, collèges et lycées qui sont entrés dans la grève reconductible, ont fait indiscutablement du 6 mai une étape importante dans l'extension du mouvement à l'Éducation nationale.

Les rectorats et le ministre Ferry se sont acharnés toute la journée à pointer un soi-disant « recul du mouvement » ou une « plus faible mobilisation » que lors des précédentes journées de grève. Ces gens-là ne savent visiblement pas compter. La manifestation parisienne, extrêmement dynamique, a rassemblé entre 20 et 25 000 personnes soit six fois plus que la dernière manifestation parisienne du mardi 29 avril. Les manifestations de Marseille avec plus de 15 000 personnes, celle de Toulouse avec plus de 8 000 (le double qu'en avril) ont montré une forte détermination. Sans doute toutes les académies n'étaient pas mobilisées de la même manière, beaucoup n'ayant repris le travail que la veille et ayant eu un temps très court de préparation. Mais même dans ces académies-là, la mobilisation était forte. À Lyon, la manifestation a été suivie d'une assemblée de grévistes de plus de 300 personnes. Au Mans, ce sont plus de 450 grévistes qui se sont retrouvés en assemblée générale pour discuter de la continuation du mouvement.

Au lendemain de cette journée, toutes les assemblées générales locales, départementales, régionales discutaient de la continuation et du renforcement de la grève reconductible, seules réponses aux attaques tous azimuts de Ferry, Fillon et Raffarin.

RÉAGIR AUX ATTAQUES GOUVERNEMENTALES

La grève qui se développe dans l'Éducation nationale est en effet une réaction à un ensemble de provocations gouvernementales accumulées depuis le début de l'année scolaire.

La première offensive a porté sur la suppression de 20 000 emplois-jeunes programmée pour la rentrée prochaine et la disparition progres-

sive des MI-SE (maîtres d'internat et surveillants d'externat), avec 5 600 postes de surveillants supprimés dès la rentrée 2004. La suppression de 20 000 emplois-jeunes dès la rentrée prochaine constitue le plus vaste plan de licenciements qu'on ait connu ces dernières années. Des milliers de jeunes collègues qui ont joué ces dernières années un rôle décisif dans le domaine de l'encadrement (surveillance, documentation, aides spécifiques aux élèves) se retrouveront jetés sur le pavé après cinq ans d'activité. Quant à la création de 16 000 postes d'assistants d'éducation, elle permet au ministère de l'Éducation natio-

lycées. Les assistantes sociales ou les conseillers d'orientation, déjà débordés, verront leurs tâches s'alourdir. Ce sera au détriment de leur disponibilité à faire face aux problèmes posés dans les établissements scolaires. Et cette décentralisation introduira forcément des disparités officielles, en fonction du budget plus ou moins grand que les Régions consacreront à l'Éducation ainsi qu'en fonction des pressions du patronat et des notables qui pourront plus facilement imposer leurs choix.

Quant à la proximité que le gouvernement prétend vouloir favoriser, elle servira d'alibi à une plus grande prise en compte

des intérêts du patronat local et des notables locaux, mais ne servira pas les intérêts de la population laborieuse, de la jeunesse et des familles : il n'est que de voir comment le gouvernement choisit de faire disparaître des écoles des catégories de personnels indispensables aux élèves et aux parents. Quant aux agents de service, outre qu'ils risquent d'y perdre sur leurs congés en passant à la Région ou au Département, ils risquent d'être confrontés à la privatisation de certaines activités comme le nettoyage ou la préparation des repas.

Les grévistes exigent donc que la loi sur la décentralisation soit annulée et refusent les transferts vers les Départements et les Régions.

L'autre raison de la colère des personnels de l'Éducation nationale porte évidemment sur la question des retraites. Dans les salles de professeurs, tout le monde fait son calcul. Ce que promet Fillon et Raffarin, c'est de travailler plus longtemps (pour l'instant 42 annuités de cotisation sont programmées) pour une pension amputée de 30 % et même davantage.

Quant on sait qu'en moyenne un professeur commence à travailler aux environs de 25/26 ans, c'est à 67/68 ans que le gouvernement voudrait à terme lui imposer de prendre sa retraite à taux plein, ce que beaucoup n'envisagent absolument pas. Tout le monde comprend qu'en réalité c'est une baisse drastique des taux de pensions qui est programmée. Le mouvement exige la retraite à taux plein avec 37 ans et demi de cotisations pour tous, public comme privé.

A tout cela s'ajoute la lutte contre la précarité. En effet le nombre de contractuels, vacataires, CES ne cesse d'augmenter à l'Éducation natio-

nale. Dans bien des assemblées départementales la titularisation de tous les précaires a été intégrée à la plate-forme revendicative.

UN MOUVEMENT QUI DOIT ENCORE S'ÉTENDRE

On le voit, les personnels de l'Éducation nationale sont confrontés à une offensive tous azimuts à laquelle ils répondent par la mobilisation grandissante et le développement du mouvement dans bien des académies. En région parisienne, avec la préparation du 6 mai, la grève reconductible qui était forte en Seine-Saint-Denis a commencé à s'étendre à d'autres départements comme l'Essonne, le Val-de-Marne, le Val-d'Oise, les Hauts-de-Seine et surtout Paris où des dizaines d'écoles, collèges et lycées ont rejoint la grève reconductible ou s'associent au mouvement. En province, à Marseille et Toulouse en particulier, le mouvement est très fort.

Tout le monde est conscient qu'il reste peu de temps pour réussir à étendre la grève dans

toutes les académies. Dans les assemblées départementales régionales ou nationales, c'est la question de la grève générale dans toute l'Éducation nationale qui est à l'ordre du jour, seule réponse aux attaques de Ferry, Fillon et Raffarin. A l'issue de la manifestation parisienne du 6 mai, 500 grévistes se sont retrouvés à la Bourse du travail de Paris, représentant 220 établissements du secondaire et des dizaines d'écoles. Un appel à la grève reconductible et à la grève générale dans l'Éducation a été approuvé par l'assemblée.

Par ailleurs, samedi 3 mai quelque 200 militants de la grève se sont retrouvés à Paris, venus de la Région parisienne et de diverses villes, comme Marseille, Toulouse, Lyon, Rouen, de diverses villes de Bretagne, ou même de la Réunion. Ils ont décidé de continuer à tout faire pour élargir le mouvement à de nouveaux établissements, de nouveaux secteurs et de développer partout la grève reconductible, en faisant appel à tous ceux qui souhaitent les rejoindre. Ils ont décidé de constituer une coordination nationale provisoire, qui est un cadre ouvert à tous ceux qui veulent échanger leurs expériences et aller de l'avant dans l'élargissement de cette lutte qui en est encore à des niveaux différents selon les villes et les établissements.

Un appel à la grève reconductible et à la grève générale dans l'Éducation nationale a été approuvé par l'assemblée. Il est évidemment de l'intérêt du mouvement, pour son développement futur que les nouveaux secteurs qui entrent dans la mobilisation viennent apporter à cette assemblée leurs points de vue, leur enthousiasme et leur détermination. Une nouvelle réunion a été prévue pour le samedi 10 mai.

Il faut que le mouvement se développe encore et les initiatives sont nombreuses au niveau des établissements, des villes, des départements, des régions. Une nouvelle journée de mobilisation a été décidée pour le vendredi 9 mai, en attendant celle du mardi 13 mai dont tout le monde a conscience qu'elle sera décisive tant pour l'élargissement du mouvement que pour ses perspectives.

Stéphane HENIN



nale de remettre en cause le statut de MI-SE (passage de 28 heures à 35 heures), mais aussi de supprimer encore des milliers de postes, au total plus de 10 000.

D'une manière générale le mouvement pose très fermement la question des moyens en personnel et le besoin de « créations de postes en nombre suffisant ».

LA DÉCENTRALISATION ET LES RETRAITES

Le second terrain d'attaque du gouvernement tourne autour de la question de la décentralisation. Plus de 110 000 salariés non enseignants de l'Éducation nationale (agents de service, conseillers d'orientation, assistantes sociales, médecins scolaires) seront « transférés » aux Régions dès la rentrée prochaine. Ces transferts se traduiront à plus ou moins longue échéance par la disparition d'une partie de ces personnels des établissements scolaires. En effet la Région qui deviendra leur employeur aura tout loisir de leur confier des missions hors des écoles, des collèges ou des

LA JOURNÉE DU 6 MAI



● à Lyon et dans le Rhône

A Lyon, la manifestation du 6 mai a rassemblé 1 500 personnes venues essentiellement des collèges et des lycées, ce qui n'est pas si mal si on tient compte du fait que les cours avaient repris seulement la veille. Elle suivait une assemblée générale, ouverte à tous, qui représentait quarante établissements et qui a réuni jusqu'à trois cents participants. La plupart représentaient des AG d'établissements et étaient décidés. La grève a été suivie de façon variable, de 20 à 60 %, comme lors des précédentes journées d'action. Le vote de la grève reconductible a été repoussé après le 13, à l'exception de quelques établissements qui entendaient poursuivre dès le 7. Partout, la

Île de la Réunion Forte mobilisation

Après Saint-Denis le 15 avril, Saint-Pierre le 23, où ils étaient respectivement 20 et 25 000, et après avoir contribué au succès du Premier mai (15 000 manifestants, du jamais vu un Premier mai dans l'île, qui compte 750 000 habitants), les salariés de l'Éducation nationale de la Réunion se sont retrouvés à 10 000 dans les rues de Saint-André pour la manifestation du 6 mai. Le lieu, quoique excentré par rapport aux deux principales villes, Saint-Denis et Saint-Pierre, n'a pas été choisi par hasard car Virapoullé, le sénateur-maire UMP de Saint-André, affiche sa farouche hostilité au mouvement des enseignants.

Malgré le mauvais temps (l'île était en vigilance cyclonique) et malgré les vacances, les manifestants ont tenu à

solidarité avec le mouvement et la volonté de le voir s'étendre s'est exprimée.

● à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône

La manifestation marseillaise a réuni 15 000 personnes, ce qui est considérable pour une manifestation de l'Éducation nationale. C'est le même nombre de participants qu'à la manifestation du 3 avril, qui mobilisait toute la Fonction publique sur les retraites, et qui avait déjà été une réussite. Le parcours de la manifestation, prévu plus court initialement, a été rallongé du fait de cette mobilisation. Le cortège a défilé pendant plus de trois heures. Les manifestants

montrer qu'ils refusent les projets de transfert du personnel vers la Région ou le Département. Des étudiants opposés à un projet qui conduirait à une privatisation des universités étaient aussi présents dans la manifestation, ainsi que des parents d'élèves venus apporter leur soutien.

Les manifestants se sont bien entendu donné rendez-vous pour le 13 mai, avec cette fois-ci d'autres travailleurs et en particulier ceux de la Chambre de commerce, en grève depuis quinze jours pour des aménagements aux 35 heures et une prime de 266 euros.

Avant de se disperser, nombre de manifestants ont chanté l'*Internationale*, ce qui n'était pas arrivé depuis bien longtemps dans une manifesta-

tion. Des parents et leurs enfants se sont joints. Par exemple, dans un lycée professionnel comptant une quarantaine d'enseignants, vingt étaient à la manifestation, alors qu'on ne dénombrait que quatre grévistes la veille.

Cette forte participation a encouragé tout le monde. Une nouvelle manifestation a été convoquée par le SNES pour le vendredi 9 mai. L'AG des grévistes, qui s'est tenue le lendemain à l'appel de l'intersyndicale et de la coordination, a réuni cinq cents personnes. Tous les syndicats ont appelé à poursuivre le mouvement. Une centaine d'établissements (du primaire au lycée) étaient représentés. D'autres AG se sont tenues, en même temps, dans le département.

● à Toulouse

A la manifestation du 1^{er} mai, le cortège des personnels de l'Éducation nationale rassemblait un millier de personnes, alors que nous étions en plein congés scolaires. La journée du 6 a été suivie, selon les chiffres officiels, à 80 % dans le primaire, et à 60 % dans le secondaire. Partout, il est nécessaire de continuer et d'élargir la grève.

La manifestation du 6 mai a réuni 6 000 participants dans les rues de Toulouse, le double de la manifestation d'avril. A l'AG, 800 grévistes ont décidé la reconduction de la grève jusqu'au 13 mai inclus. Avec des propositions diverses, tout le monde était pour reconduire la grève et l'étendre. La discussion a porté sur la nécessité d'une grève reconductible interprofessionnelle à partir du 13. Une manifestation était appelée pour le samedi 10, avec les parents d'élèves solidaires et leurs associations. Des tournées des établissements vont s'adresser à ceux qui ne sont pas encore en grève pour que le 13 soit un succès.



Des enseignants dans le cortège du 1er mai à Saint-Denis-de-la-Réunion.

● à Bordeaux et en Gironde

A Bordeaux, le cortège du 6 mai a rassemblé 3 500 personnes venant des lycées, collèges et écoles de tout le département. Le livre du ministre a été déchiré et éparpillé devant le rectorat. L'AG, qui a suivi, a réuni 250 participants. 150 ont voté le principe d'une grève reconductible et se sont organisés pour aller convaincre ceux qui ne sont pas encore en grève de les rejoindre. En Gironde, il y a eu officiellement 38 % de grévistes.

● au Mans et dans la Sarthe

La manifestation du Mans a réuni 3 000 personnes, confirmant le succès de la journée de la Fonction publique. L'AG, regroupant tous les personnels du département, a réuni 450 personnes. Étant donné que les cours n'avaient repris que le 5, le principe d'une grève reconductible à partir du 13 a été voté à l'unanimité. Beaucoup sont des militants de la grève, écrivent des tracts pour inviter les collègues à les rejoindre, préparent des banderoles et des slogans et organisent des AG par établissements.

● à Lille

La grève a été suivie de façon inégale. 2 500 personnes ont participé à la manifestation lilloise, une bonne participation, et un cortège plus dynamique que d'habitude. Il y a eu près de deux cents participants à l'assemblée générale après la manifestation. Vingt établissements ont annoncé être en grève reconductible. D'autres ont l'intention de le faire après la journée du 13, dont tout le monde parle.

● à Lorient

La manifestation de Lorient a réuni 1 500 personnes venues de tout le département et représentant toutes les catégories. L'AG a réuni 500 personnes. L'ambiance était combative. Une très large majorité a décidé de reconduire la grève le mercredi 7, pour informer les parents d'élèves et la population, et le vendredi 9, pour se réunir avant de partir manifester à Rennes et retrouver de nombreux grévistes de toute la Bretagne.

● à Rouen

Il y avait 4 000 manifestants à Rouen. Le cortège était dynamique avec des banderoles d'établissements, les syndicats et les parents d'élèves. A Rouen rive gauche, quelques établissements ont voté la grève reconductible, notamment dans le primaire, en CES et en lycée professionnel. A Rouen plateau nord, le lycée et le lycée professionnel Flaubert sont en grève reconductible, mais le mouvement doit se développer. Les grévistes se réunissent avec les parents ou avec les écoles et les CES du quartier.

● à Saint-Brieuc

A Saint-Brieuc, la participation à la grève variait de 25 à 90 %, selon les établissements. Il y a eu 800 personnes à la manifestation et 120 à l'AG départementale, qui ont voté la reconduction de la grève. Dans le département, la grève a été diversement suivie. Grève totale dans plusieurs établissements. L'élargissement du mouvement de grève le 12, le 13 et les jours suivants est à l'ordre du jour.

La Poste
Facteurs de Paris

UNE MOBILISATION QUI PRÉPARE L'AVENIR

A l'appel des syndicats, le lundi 28 avril le personnel de la distribution de Paris faisait grève à 50 % et la manifestation devant les directions de La Poste regroupait près d'un millier de grévistes. Pour la majorité il s'agissait surtout de donner un avertissement à la direction. Le lendemain mardi 29 le nombre des grévistes passait à 25 %, puis à 10 % le mercredi 30 avril. Mais le mardi c'est encore près d'un millier de manifestants qui se retrouvaient devant le siège de La Poste pour dire non aux suppressions d'emplois, et non à toutes les remises en cause de leurs conditions de travail, comme de leurs droits aux congés.

Les facteurs et la distribution des vingt arrondissements de Paris, en réagissant ensemble au coude à coude, ont montré qu'ils étaient capables de déjouer les divisions que la direction de La Poste met toujours en avant pour

faire passer ses attaques contre tous.

Ce sont les attaques contre les postiers de Paris 6, où près de 25 % des postes devaient être supprimés, qui ont entraîné cette riposte unitaire sur tous les bureaux de poste. C'est un fait nouveau car, jusque-là, si les attaques précédentes se déroulaient selon le même scénario, bureau par bureau, les organisations syndicales se contentaient d'organiser des réactions séparées, dans le cadre imposé par la direction de La Poste. La preuve que l'on peut déjouer cette division artificielle a été donnée. Les postiers savent bien qu'après Paris 6 ce sont ensuite tous les bureaux de poste qui seront touchés, avec mille emplois menacés à la clé sur tout Paris.

Mais le problème des suppressions d'emplois, même sur Paris, n'est pas limité à la seule distribution : il touche en ce

moment même les centres de tri non encore fermés, les chèques postaux et la CNE en pleine restructuration, avec en ligne de mire des diminutions importantes d'effectifs. Il aurait été juste de faire se rejoindre au moins l'ensemble des personnels de La Poste sur une même réaction. D'autant que ce problème se pose au niveau de tout le pays pour les quelque 300 000 employés de

La Poste, avec un tiers de contractuels qui pourraient être particulièrement menacés.

Le fait de se retrouver ensemble a redonné du moral à beaucoup de postiers. Il a fait toucher du doigt à tous que, réunis dans la lutte, nous représentons une force qui compte. D'ailleurs grévistes et manifestants ont eu l'occasion de parler de l'avenir. Beaucoup avaient aussi en tête les atta-

ques en cours sur les retraites, sur la santé, parlant de la préparation de la grève du 13 mai et des suites qu'il faudrait lui donner.

Le 1^{er} mai, les postiers de Paris ont formé un cortège dynamique de plus de deux cent personnes dans le cortège de la CGT, en se donnant rendez-vous pour le 13.

Correspondant L.O.



Manifestation des facteurs à Paris, le 29 avril.

Peugeot (Poissy-Yvelines)

LE SCANDALE DE L'INTÉRIM

La direction de l'usine Peugeot à Poissy vient d'être condamnée par le tribunal des Prud'hommes de Nanterre à requalifier en contrat à durée indéterminée (CDI) le contrat de travail de deux ouvriers en intérim depuis 18 mois. Elle doit verser à chacun une indemnité de 14 652 euros (96 000 F) pour licenciement abusif. C'est plus que les 8 000 euros qu'elle leur proposait discrètement pour éviter le procès. Les deux ouvriers n'ont pas accepté son chantage et ont choisi de la faire condamner publiquement.

Au dernier comptage, 1091 intérimaires travaillent à Poissy. Dans certains secteurs on compte 30 % de postes occupés par les intérimaires. La direction affirme qu'elle utilise l'intérim « pour répondre à des augmentations temporaires de la production ou pour suppléer à des absences ». Mais la vérité, c'est que les dizaines de postes sont occupés en permanence par des intérimaires. Ils se succèdent avec des contrats souvent de 17 mois, car la direction fait bien attention de ne pas atteindre la durée légale maximum de 18 mois pour toute mission d'intérim.

A Poissy, la production ne cesse d'augmenter : près de 40 % entre 2000 et 2002, alors que dans le même temps les effectifs en CDI ont baissé de

3 % (- 166). Le 31 mars dernier, la production a encore été augmentée de 5 voitures par équipe et par système, soit 25 voitures de plus par jour. Voilà pourquoi l'emploi d'intérimaires est si important à Poissy, comme d'ailleurs dans toute l'industrie automobile. Et malgré ses discours et même les accords qu'elle signe avec des syndicats complaisants, la direction n'embauche pas, ou si peu : 49 depuis le début de l'année. Avec les départs en préretraite, il y a de moins en moins d'effectifs en CDI en production.

Alors ce n'est même pas « d'emploi abusif de l'intérim » qu'il faut parler, comme le fait le tribunal dans son jugement, mais bien en fait d'un système institutionnalisé qui concerne près d'un ouvrier sur sept en production. Ce système masque les réductions progressives d'effectifs en CDI et instaure la précarité de l'emploi comme une pratique habituelle, qui pèse sur tous les ouvriers. Mais ce jugement rappelle en tout cas que ces pratiques, scandaleuses, sont en plus illégales. C'est un encouragement pour tous les travailleurs à les contester et à les combattre.

Correspondant LO

Ministère de la Défense LE PERSONNEL DES CENTRES DE FORMATION MENACÉ

Le 13 mars dernier, la ministre Alliot-Marie a annoncé la fermeture de deux centres de formation et le transfert en GIP (Groupe d'intérêt public) de deux autres centres de formation du ministère de la Défense.

Encore au nombre de sept il y a peu, ces centres de formation font partie de la DGA (Délégation Générale pour l'Armement). À l'origine, celle-ci était organisée en trois grandes directions techniques principales, qui assuraient l'étude et la fabrication de matériels d'armement (armements terrestres, constructions navales, constructions aéronautiques). Chacune de ces directions comprenait plusieurs établissements, avec un centre de formation associé. Leur rôle était la formation spécifique – formation initiale et continue – des ouvriers d'État pour ces établissements.

Avec les fermetures et restructurations successives à la DGA – privatisation de GIAT Industries entre autres – plus de la moitié de ces écoles ont déjà été fermées. Au début des années 1990, les sept derniers centres ont été pris en charge par la DRH (Direction des res-

sources humaines) de la DGA – sans doute pour mieux structurer. L'année 2000 a marqué l'arrêt de la formation initiale des élèves. Le but de la DGA était bien la fermeture de ces derniers centres, car elle n'a proposé aucune solution de remplacement et elle a fortement incité ces écoles à s'ouvrir vers des formations extérieures au ministère de la Défense.

Maintenant le constat est le suivant :

– Les centres de formation dont le plan de charge a été volontairement réduit sont fermés. C'est le cas pour les centres de Toulon et Cherbourg.

– Les centres qui travaillent majoritairement vers « l'extérieur » doivent trouver une autre structure (GIP) : centres de Brest et Lorient. Il faut noter que ces quatre centres étaient fortement liés à la DCN (Direction des Constructions Navales) qui ne fait plus partie de la DGA.

– Seuls subsistent les centres de Villebon (Essonne), de Bourges et de Lafresnes (près de Bordeaux). Ces écoles sont donc maintenues à la DGA. Mais pour combien de temps ?

Le 8 avril, les organisations

syndicales et les personnels des centres ont manifesté leur colère et leur indignation devant tant de mépris et de cynisme. A plusieurs endroits, les personnels des établissements de la DCN se sont solidarisés avec ceux des centres, comme à Toulon, où une manifestation a réuni 700 personnes.

Ces fermetures et restructurations concernent une centaine de personnes. La DGA doit leur proposer trois postes pour se reconvertir, en priorité dans leur région (pour la DGA, la région cela peut être dans un rayon de 100, voire 200 km !). En cas de refus des trois propositions, c'est un licenciement pur et simple.

C'est le genre de situation qu'ont déjà connue – et connaissent encore aujourd'hui – les personnels de GIAT Industries, et cela s'est parfois terminé par des drames familiaux et des suicides. C'est bien pour éviter cela que les personnels des centres de formation veulent obliger la ministre à revenir sur sa décision, et l'empêcher de faire de nouvelles restructurations et fermetures à leur détriment.

Immigration

LA DURÉE DE LA RÉTENTION AUGMENTÉE

Le Conseil d'État a tranché. La durée de rétention prévue pour les étrangers menacés d'expulsion du territoire français peut être portée de 12 jours, sa durée maximale actuelle, à 26 voire 32 jours. Sarkozy, dans son projet de loi qui révisait à la baisse tous les droits des résidents étrangers en France, des droits déjà très écornés par la loi Chevènement, proposait une durée de rétention de 30 jours, avec, pour certains cas jugés particulièrement urgents aux seuls yeux du ministère de l'Inté-

rieur, la possibilité de prolonger cette rétention jusqu'à 60 jours. En donnant son blanc-seing à une rétention pouvant se prolonger jusqu'à 26 ou 32 jours, le Conseil d'État s'est rangé derrière Sarkozy et sa politique.

En restreignant encore les possibilités de séjour en France pour des milliers d'étrangers, en condamnant nombre d'entre eux à la clandestinité et à l'illégalité, en les livrant à des patrons négriers et à des marchands de sommeil, Sarkozy n'inaugure pas une politique

originale. Rien qu'au cours des vingt dernières années, à sept reprises les ministres de l'Intérieur, qu'ils soient de droite ou de gauche, sont intervenus pour prolonger la durée de la rétention administrative. Dans le même temps les conditions d'accès au territoire français pour les étrangers non européens étaient régulièrement restreintes, remettant en cause les possibilités de regroupements familiaux, et soumettant l'obtention de permis de séjour de trois mois pour visiter des proches ou des amis à des tra-

casseries administratives de plus en plus longues et humiliantes.

Sarkozy se veut pratique. Hypocritement, il affirme que l'allongement de la durée de rétention facilitera la tâche des divers consulats pour délivrer des laissez-passer à leurs ressortissants. Ceux-ci pourront donc croupir des semaines dans la promiscuité de centres sans hygiène, entassés dans des dortoirs sans sanitaires, souvent sur des matelas à même le sol et sans voir la lumière du jour. Selon de nombreux

« retenus » : « *La prison est mieux* » !

A l'immense misère dans laquelle sont plongés les trois quarts de la planète ravagés par les guerres, soumis à des dictatures militaires, religieuses, claniques, ethniques, etc., au pillage systématique des richesses qui provoquent des vagues migratoires intarissables, Sarkozy et ses collègues des pays riches et dominants n'apportent qu'une réponse : tout faire pour qu'un tel système dure.

Alain VALLER

DES KURDES EN GRÈVE DE LA FAIM POUR LEUR RÉGULARISATION

Depuis plusieurs semaines, des centaines de Kurdes originaires de Turquie mènent, dans de nombreuses villes, à Bordeaux, Mulhouse, Grenoble, etc., des

grèves de la faim pour obtenir l'asile politique. Ils ont pris cette décision, en désespoir de cause, après que toutes leurs démarches ont échoué.

Ils ont fui la Turquie pour échapper à des conditions de vie insupportables et parfois même à la mort. Malgré cela, et alors qu'ils sont menacés en Turquie à l'heure

actuelle, le gouvernement Chirac-Sarkozy-Raffarin refuse de leur accorder l'asile politique. Pourtant les cas de demandeurs d'asile kurdes expulsés vers la

Turquie et emprisonnés à leur arrivée sont avérés !

Ils demandent à bénéficier du droit d'asile et du statut de réfugié politique. Ils doivent obtenir satisfaction.

• Mulhouse LA GRÈVE DE LA FAIM CONTINUE

La grève de la faim commencée à Mulhouse le 23 avril par 25 Turcs et Kurdes continue. Ces hommes et femmes sont en majorité des opposants au régime turc, qui demandent le statut de réfugié politique et d'avoir des papiers pour pouvoir rester en France et y travailler normalement.

Parce qu'ils habitaient des villages situés dans des régions où se menait la guérilla kurde, certains ont vu des membres de leur famille tués par l'armée ou être victimes de coups et tortures. C'est parfois ce qui les a poussés à s'engager ; ils ont été alors eux-mêmes torturés, battus, sommés de dénoncer frères, pères ou amis, et leurs maisons ont parfois été saccagées.

La police turque leur a parfois demandé de devenir indicateurs ou « protecteurs » de village à son service. S'ils acceptaient de travailler pour le régime, on leur promettait tout ce qu'ils voulaient. S'ils refusaient, on leur promettait de tuer leur bétail et de brûler leur maison, ainsi que des persécutions infinies pour eux et leur famille.

Beaucoup ont finalement choisi de quitter la Turquie, en payant l'équivalent de 20 à 30 000 F à des passeurs pour fuir le pays et arriver en Europe occidentale.

C'est donc dans le soi-disant pays des droits de l'Homme, qu'ils ont à nouveau subi les violences policières le vendredi



Intervention policière contre les grévistes à Mulhouse le 25 avril.

25 avril, lorsque la police de Mulhouse les a embarqués au commissariat pour vérifier leurs identités. Grévistes, femmes ou enfants ont été brutalisés, traînés par les pieds ou les cheveux pour être entassés dans des « paniers à salade ». Une jeune femme arrêtée à cette occasion a été expulsée quelques jours après en Turquie et se trouve à nouveau en prison là-bas. Deux autres grévistes ont été placés en centre de rétention à côté de Strasbourg, menacés à leur tour d'être expulsés. Les autres, relâchés, ont repris leur grève de la faim.

Certains, malgré leur demande de statut de réfugié politique depuis des mois, n'ont toujours aucune réponse des autorités. A d'autres, un refus a été opposé, faute de preuves suffisantes, selon les autorités françaises, du danger qui pèserait sur eux en Turquie. En attendant, ils n'ont pas le droit de travailler et doivent se débrouiller pour survivre, aidés par des amis ou la famille, ou victimes de patrons peu scrupuleux profitant

de leur situation de sans-papiers pour leur faire accepter n'importe quel travail dans n'importe quelles conditions.

Pour le moment, les autorités préfectorales refusent toute négociation ; elles ne promettent d'examiner leurs demandes d'asile que s'ils suspendent leur mouvement. Mais il y a de quoi être méfiant. La grève de la faim continue donc pour l'obtention de la libération de leur camarade expulsée en Turquie, pour la libération des deux autres en centre de rétention, et enfin pour des papiers pour tous !

• Grenoble UNE EXPULSION ANNULÉE

Alors que 33 Kurdes avaient commencé une grève de la faim et s'étaient installés dans une salle prêtée par la municipalité communiste de Fontaine (banlieue de Grenoble), le préfet de Savoie prononçait un arrêté

d'expulsion vers la Turquie pour l'un d'entre eux. Baki Dumandag, 31 ans, habitait depuis trois ans chez sa sœur à Aix-les-Bains. Ce jeune Kurde avait pris la décision de venir en France demander le droit d'asile, après que les forces spéciales de l'armée turque eurent mitraillé le restaurant où il travaillait. Il était devenu membre du HADEP (Parti démocratique populaire, pro-Kurde) en arrivant à la ville, fuyant son village ratissé par les forces spéciales qui avaient fusillé en public cinq jeunes de la communauté.

A l'audience du tribunal administratif de Grenoble, mardi 29 avril, les avocats ont raconté pourquoi les 33 Kurdes en étaient arrivés à cette décision dramatique de faire la grève de la faim, n'en pouvant plus d'attendre, de se sentir menacés, sans possibilité de travailler... de vivre, tout simplement ! L'arrêté d'expulsion frappant l'un d'entre eux est arrivé pendant la grève de la faim, et alors qu'on apprenait que deux Kurdes récemment expulsés avaient été assassinés ces jours-ci en Turquie.

La plaidoirie a porté sur le fond de la question kurde, mais aussi sur la décision d'expulsion prise par le préfet, qualifiée d'illégal par les avocats. En effet, comme Baki Dumandag n'a jamais reçu de refus à sa demande d'asile, refus qui doit être formellement notifié, un arrêté d'expulsion ne pouvait pas être prononcé.

C'est après la troisième audience que la juge rendit son verdict. : deux annulations d'arrêtés. Suivant les avocats

dans leur démonstration de procédure illégale, elle prononça d'abord une annulation de l'arrêté d'expulsion. Puis elle annula l'arrêté désignant la Turquie comme pays de destination. Cette seconde annulation est appréciée comme un progrès dans la prise en considération du problème kurde.

Dans leur local, les grévistes de la faim ont accueilli la nouvelle avec joie.

• Toulouse DEUX MOIS DE LUTTE

Cela fait maintenant deux mois que 31 Kurdes sont en lutte à Toulouse pour obtenir le statut de réfugiés politiques. Après une première grève de la faim de 14 jours, à l'issue de laquelle seulement 5 d'entre eux ont obtenu satisfaction, ils ont repris la grève de la faim jeudi 24 avril.

Mardi 6 mai, ils en étaient donc au 13^e jour de leur deuxième grève. Le 1^{er} mai, leurs camarades étaient présents avec les membres du collectif pour faire connaître leur lutte, signer des pétitions et collecter l'argent nécessaire. Ils étaient également présents à la manifestation des enseignants du 6 mai.

Les sans-papiers ont besoin du soutien de la population face à un gouvernement qui durcit sa politique au point de mettre en danger la vie d'hommes qui demandent l'asile politique pour pouvoir vivre décemment.

Retenez votre week-end de la Pentecôte !

Samedi 7, dimanche 8 et lundi 9 juin

C'EST LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE

à Presles (Val-d'Oise)

Cette année, la fête de Lutte Ouvrière reprend sa durée normale de trois jours, que lui connaissent bien ceux qui sont déjà venus à ce rendez-vous annuel de fraternité et de détente, après l'intermède de 2002 où, du fait de la campagne électorale, nous l'avions limitée à une seule journée et allégé son programme.

Dans le vaste parc où se tiendra la fête, des centaines de stands vont donc être installés pour proposer des spécialités culinaires de toutes les régions et de nombreux pays, des jeux

et des animations variées. Des expositions politiques et scientifiques, des débats animés par des personnalités ou par des groupes militants, le forum du livre, plusieurs librairies solliciteront les flâneurs et les curieux. Des spectacles gratuits sur plusieurs scènes (la grande scène, le petit théâtre, jazz city, le cabaret et la guinguette) se dérouleront en permanence et les cinémas, gratuits eux aussi, seront permanents. Des musiciens et des artistes variés animeront également les allées de la fête.

Les enfants ne sont pas oubliés. Une crèche accueille les plus jeunes. Les autres peuvent se retrouver à la « place aux jeunes » où différentes activités leur sont proposées. Enfin, la « carte orange » permet de faire le tour des différents stands de jeux.

La fête est aussi l'occasion, pour tous ceux qui le souhaitent, d'échanger les idées et de débattre, de rencontrer des militants de Lutte Ouvrière et de mieux connaître et comprendre nos objectifs et ce que nous faisons pour les atteindre.

En outre, seront présents cette année encore de nombreux groupes politiques (en particulier dans la « Cité politique »), dont les opinions sont parfois très différentes des nôtres. Car justement, le débat démocratique a toujours été une caractéristique de notre fête.

Enfin, notre camarade Arlette Laguiller fera une allocution sur la grande scène chaque jour de la fête : le samedi vers 17 heures, le dimanche et lundi vers 15 heures.

A bientôt à tous !



Programme artistique

Au Grand Podium

SAMEDI 7 JUIN

● CLARIKA

Comme dans sa chanson *Les garçons dans les vestiaires*, la chanteuse manie sur scène espièglerie et tendresse.

● CHANSON PLUS BIFLUORÉE

Dans ce spectacle « Pour de vrai, pour de rire », les trois humoristes chanteurs mêlent des compositions personnelles, des sketches hilarants et des fleurons du patrimoine « décapés » par leurs soins.



DIMANCHE 8 JUIN

● GILBERT LAFFAILLE

Chansons à l'ironie douce accompagnées au piano.

● CHARLÉLIE

A l'occasion de la sortie de son nouvel album intitulé « 109 », CharElie propose à la fête son récital « Sang neuf show », mélodieux et rythmé au service d'histoires simples et touchantes.

● BONGA

Exilé en Europe pour avoir dénoncé le colonialisme portugais, Bonga a fait connaître ici la samba angolaise. Entouré d'excellents musiciens, il présente un spectacle enlevé et festif.

LUNDI 9 JUIN

● LES FATALS PICARDS

Rock festif rigolo, ils se définissent eux-mêmes « quelque part entre les Stones et Charden » !

● JEAN-JACQUES MILTEAU QUINTET

Le virtuose de l'harmonica nous fera partager sa passion du blues.

Egalement parmi nous à la Fête :

● LA COMPAGNIE JOLIE MÔME

dans son spectacle de chansons « Rouge Cœur ».

MUZ'NOUCH (chanson tzigane), THE JONES (rock progressif), SERVICE PUBLIC (travailleurs chanteurs de la RATP), KARLI (new rock autrichien) et l'orchestre de Jean-Claude GOMBAULT qui animera la Guinguette pendant toute la Fête.

Achetez maintenant votre carte d'entrée et faites des économies !

Achetée à l'avance, auprès de nos militants (ou en nous écrivant : Lutte Ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18 - chèques à

l'ordre de Lutte Ouvrière), la carte d'entrée coûte 8 euros et est valable les trois jours. Sur place, elle sera vendue 12 euros pour les trois jours.

Si vous achetez à l'avance (avant le 25 mai) des bons d'achat, vendus 8 euros, ils vous donneront un pouvoir d'achat de 10 euros dans l'enceinte de la fête. Soit une économie de 20 %. A ne pas manquer !

À Jazz City



Jazz City est une scène de concert dédiée au jazz, au blues et à leurs dérivés. Comme les autres scènes de la Fête, elle propose un

spectacle permanent et présente des musiciens s'exprimant dans différents styles.

On y trouve aussi un stand qui vend des brochures, des livres, des CD. Enfin, le dimanche et le lundi matin, on y propose un copieux petit déjeuner à l'américaine, servi en musique.

Au programme de cette année, on peut déjà annoncer les groupes des saxophonistes Jef Sicard, Richard Raux et Daniele Vigilucci ainsi que le Grand Orchestre du 15^e.

Pour se rendre à la fête

Le plus simple est de s'y rendre en autocar.

ATTENTION !

Le départ ne peut plus se faire au même lieu que les années passées. Il se fera désormais au métro Saint-Denis-Université (terminus de la ligne 13). On peut donc venir jusque-là en métro (ou en voiture), puis prendre l'une des navettes gratuites qui conduisent à l'entrée même de la fête.

Le train (payant), depuis la gare du Nord jusqu'à la gare de Presles, vous dépose à environ 900 mètres de la fête.

Rendez-vous de départ des cars de province

La fête de Lutte Ouvrière est également un rassemblement national de nos camarades, amis et sympathisants. Des cars et des trains leur permettent de se rendre à Presles à partir de leur région. Nous annoncerons ici les rendez-vous de départ au fur et à mesure qu'ils seront connus. Tous les départs annoncés dans cette première liste ont lieu le samedi 7 juin.

● Bretagne

Brest : 4 h 30, Gare SNCF.

Lanester : 5 h 00, Place de l'Aulne

Rennes : 7 h 30, Parking métro Poterie

Saint-Brieuc : 6 h 00, Place de la Liberté

● Centre

Tours : 7 h 45, Gare routière.

● Pays de Loire

Angers : 7 h 30, Place de La Rochefoucauld.

Nantes : 7 h 00, Parking Haluchère.

Saint-Nazaire : 6 h 00, Parking Gare SNCF

● Poitou-Charentes

Châtelleraut : 6 h 30, devant la mairie.

Poitiers : 6 h 00, aux Arènes (Parc des Expositions).

● Rhône

Lyon : 5 h 30, angle boulevard Ambroise-Paré et rue Laënnec.